

2011-2012

Cours de sociologie

2011-2012

Préparé par

Hafsi. BEDHIOUFI

Maitre assistant ISSEP Ksar Said

Spécialité : Sociologie

Préambule

Je tiens à remercier mes collègues sociologues dans l'hexagone pour leurs sens du partage. Sans eux je ne pourrai proposer un support de cours aussi complet.

PRESENTATION

Pour aborder la sociologie, il faut la replacer dans un corpus de termes scientifiques que l'on retrouve dans toutes les sciences.

Epistémé (grec) : Science. En philosophie, ce terme signifie la configuration du savoir rendant possible les différentes formes de sciences à une époque donnée.

Epistémologie : Étudie les sciences. Étudie l'histoire, les méthodes ou les principes des sciences.

Science (latin) : Ensemble cohérent de connaissances relatives à certaines catégories de faits, d'objets ou de phénomènes obéissants à des lois. Connaissances vérifiées par des méthodes expérimentales.

Expérimentation : Soumission à des expériences ou à un certain nombre d'essais pour étudier un phénomène.

Sciences humaines : Renvoient à des disciplines ayant pour objet l'homme et ses comportements individuels et collectifs, passés et présents.

Concept : Représentation intellectuelle d'un objet conçu par l'esprit.

Notion : Conception élémentaire que l'on a de quelque chose. Conception de base.

Différences entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales

Sciences de la nature

Sciences humaines

Réalité objective.	Réalité temporelle.
Elimination de la personnalité.	Importance de l'intuition.
Abstraction et généralisation.	Concret et vécu.
Fondées sur des faits.	Fondées sur des événements.
Expérimentations renouvelables.	Expérimentations difficilement renouvelables voire impossible.
Expliquées par des causes.	Causalités indéfinies, rapport au contexte.
Indépendance, spécialisation des recherches.	Interdépendance des recherches entre les disciplines.

- Groupe des sciences humaines : Sociologie, droit, histoire, ethnologie, économie, psychologie sociale (étude du comportement des individus en groupes), Psychanalyse (étude scientifique des faits psychiques),
- La sociologie : Racine = socius = société. 44 définitions différentes "Etude scientifique des sociétés et des faits sociaux ayant pour cadre la société, les relations sociales, les manières de se réunir ou de se retrouver mais aussi l'analyse de ces manières".

La société comme réalité objective

A sa naissance, l'être humain est totalement indéterminé : il n'existe pas d'environnement humain "préfabriqué". Pour suppléer à son déficit instinctuel, l'homme est obligé de se construire socialement un environnement. L'ordre social est un produit de l'extériorisation des activités humaines. La première étape dans la construction de l'ordre social est l'habituation, qui permet de réduire les choix possibles, et donc de libérer l'esprit pour l'innovation. La plupart des habituations sont institutionnalisées. Une institution est une typification réciproque d'actions habituelles, par des acteurs qui sont eux-mêmes typés. L'habituation et l'institutionnalisation naissent dans le contexte des interactions en face-à-face, puis sont transmises à la génération suivante.

A ce moment, elles acquièrent une objectivité, comme si elles existaient en-dehors de l'activité humaine (objectivation). Berger et Luckmann tentent de dépasser les oppositions entre l'approche objectiviste (durkheimienne : "La société comme réalité objective") et subjectiviste

(weberienne : “ La société comme réalité subjective ”) en prenant en considération simultanément trois processus :

1) l’extériorisation (la société est un produit humain) ;

2) l’objectivation (la société est une réalité objective) ;

3) l’intériorisation (l’homme est un produit social). Quiconque ignore l’un de ces trois processus aboutira à une vision biaisée. En particulier, celui qui oublie le caractère construit de la réalité se rend coupable de réification (appréhension de phénomènes humains comme s’ils étaient des choses). La réification fait apparaître les institutions sociales comme naturelles. A partir du moment où elles doivent être transmises par la socialisation, les institutions doivent s’appuyer sur des légitimations, qu’on trouve à 4 niveaux :

1) le simple fait de nommer les objets contient déjà en soi une forme de légitimation ;

2) propositions théoriques simples, contenues dans des proverbes, des maximes morales ;

3) théories explicites visant à légitimer un secteur institutionnel ;

4) “ univers symboliques ”, permettant de relier entre elles différentes sphères de la réalité. Les légitimations remplissent une fonction de nomisation, donc de mise en ordre du monde. C’est le cas notamment au niveau biographique, par l’organisation de celle-ci par des rites de passage. Mais ces légitimations peuvent elles-mêmes être mises en question, ce qui appelle la nécessité de légitimations de deuxième ordre, appelées machineries of universe-maintenance :

- ✓ mythologie, qui justifie l’ordre social par une pénétration du quotidien par des forces sacrées
- ✓ théologie, qui, sous une forme plus systématisée, repose sur l’existence d’un sacré plus lointain, séparé de la vie quotidienne(transcendant)
- ✓ philosophie et science, qui proposent des explications sans recours à un sacré.

La société comme réalité subjective

L’intériorisation se fait par la socialisation, primaire et secondaire. Mais comment se maintient et se transforme la réalité ainsi intériorisée ? La maintenance de routine se fait par des processus sociaux, en interaction avec des “ autres significatifs ”. Le plus important de ces processus sociaux est la conversation ordinaire, qui réaffirme quotidiennement la réalité, mais qui permet également de la modifier. La maintenance en situation de crise n’est pas essentiellement différente, mais nécessite des interventions plus explicites. Ces interventions

explicites permettent de transformer la réalité subjective, par exemple à travers le processus de conversion. La conversion implique une resocialisation, donc le contact émotionnellement chargé avec des autres significatifs nouveaux, et une structure de plausibilité nouvelle, permettant une identification fortement affective. C'est le cas de la conversion religieuse, mais aussi de l'endoctrinement politique, et de la psychothérapie. Dans une structure sociale complexe, présentant un choix d'univers symboliques incompatibles, l'individu rencontre le problème de la définition de son identité.

Objet de la sociologie.

On peut envisager deux manières de définir la sociologie : par un contenu spécifique, ou comme un point de vue particulier.

Selon la première approche, la sociologie est la science du social. Dans le langage courant, les termes " social " et " société " ont plusieurs significations; par exemple:

- 1) est " social " tout ce qui fait problème (la pauvreté, la drogue...);
- 2) l'idée de société renvoie à la contrainte (opposition liberté individuelle / contrainte collective);
- 3) l'idée de société renvoie à un ensemble concret de personnes, par exemple une nation. Or, la sociologie étudie ce qui fait problème (la violence) - mais aussi ce qui fonctionne (la violence); elle étudie les systèmes de contraintes - mais aussi la liberté (par exemple la genèse de l'individualisme); elle étudie des Etats-nations - mais aussi des groupes éphémères, des réseaux, et des parcours individuels.

Selon la seconde approche, la sociologie est un point de vue particulier sur la réalité humaine: la sociologie étudie les êtres humains, mais en tant qu'ils vivent en groupe. Dès qu'ils vivent en groupe, les êtres humains se partagent les rôles d'une certaine manière. C'est pourquoi ce que nous sommes est en partie déterminé par les attentes d'autrui.

Plus formellement, on peut définir de deux manières complémentaires l'objet de la sociologie:

- 1) comme " système d'interaction ";
- 2) comme " système institutionnalisé de modes de comportement " .

Le terme " interaction " renvoie au fait que ce qui se passe entre deux personnes est le produit de l'ajustement de deux séries d'actions. En définissant la société comme un système d'interaction, on met l'accent sur le fait qu'elle est le produit de notre action : la société est un produit humain. La notion d'" institution " met au contraire l'accent sur le fait que nos actions s'inscrivent dans un système de règles qui existait avant notre naissance, et donc sur le fait que ce que nous sommes est en partie le produit des actions de ceux qui nous ont précédé : **l'homme est un produit social.**

En suivant *C. Wright Mills* (dans *L'imagination sociologique*, 1959), on peut dire que la sociologie est un état d'esprit (" a quality of mind ", une forme d'" imagination "), qui vise essentiellement à comprendre comment la biographie individuelle s'articule à l'histoire - c'est-à-dire comment l'individu (considéré comme " produit social ") fait l'histoire, ou construit la société (considérée comme " produit humain ").

Statut scientifique de la sociologie.

Le statut particulier de la sociologie s'explique par le statut particulier de son objet : l'interaction humaine.

- L'être humain conserve son libre arbitre: il peut agir contrairement aux attentes.

- La société est une entité plus complexe que les autres objets des sciences.- L'observateur (le sociologue) fait partie de ce qu'il étudie (la société). La société : c'est un système autonome aux lois propres. *Duvignaud en 1966* la définit "*comme un organisme vivant, une vie collective ayant ses lois propres*".

Touraine en 1974 dit : "*les relations sociales aussi différents les unes des autres ont pour but de faire apparaître des relations derrière des situations*". La sociologie, ce n'est donc pas une chose mais un ensemble d'opérations, de processus qu'il faut mettre à jour.

Donc nous sommes tous sociologues (si on est modeste), dans notre vie quotidienne, sans le savoir : pour fonctionner normalement dans le monde social, nous devons mobiliser une somme impressionnante de connaissances sociales. Encore une fois, ce qui différencie le sociologue professionnel, c'est le point de vue particulier qu'il adopte sur ce savoir.

LES CONCEPTS FONDATEURS

Deux grands concepts posent les bases de la réflexion sociologique. D'une part, le concept de culture et, d'autre part, le concept de rôle et statut.

▪ La culture

C'est un terme très employé, polysémique (plusieurs sens) et finalement mal défini. Et pour cause dans la mesure où on relève 160 définitions ! Mais la confusion souvent la plus éloquente est que l'on a tendance à confondre culture et civilisation. Alors peut-on dire que la culture est synonyme de civilisation ?

Pour répondre à cela, il faut définir les deux termes et comprendre les différences fondamentales, s'il y en a bien entendu :

La civilisation est souvent associée à un jugement de valeur, elle qualifie les sociétés puisque que l'on considère telle ou telle société "civilisée". Mais ce terme désigne aussi certains aspects de la vie sociale en s'appliquant à un ensemble de peuples ou de sociétés. C'est-à-dire en tant que traits caractéristiques d'une civilisation (ex : l'organisation en pyramide des tombeaux égyptiens).

Pour ce qui est de la culture, on considère trois états relatifs à la culture d'une société :

- L'état sauvage
- L'état barbare
- L'état de civilisation, ce qui fait bien penser que l'état de civilisation est un état de culture. C'est-à-dire un état social, en opposition à l'état de nature. C'est pour cela que l'être humain est un être social.

Donc il semblerait que la différence entre culture et civilisation se situe essentiellement au niveau matériel et technique. On peut résumer en disant qu'au niveau des valeurs il n'y a pas de différence mais que celle-ci se situe au niveau des techniques.

Attention, lorsqu'on donne des définitions on est souvent confronté à la diversité des approches. Chez certains auteurs on trouve des conceptions différentes. Ex : *E. Morin* différencie deux cultures :

- Culture cultivée, centrée sur les goûts littéraires et artistiques
- Culture de masse, culture de marché dispensée par des techniques de diffusion précises et massives comme les médias.

Il faut retenir que chez la plupart des sociologues, la différence n'est pas faite entre ces deux termes et que la diversité sémantique avec laquelle jouent les sociologues s'oppose finalement à une définition universelle.

- **Rôles et statuts**

Ce qu'il faut comprendre dans ce double concept, c'est que le système social, c'est une unité ou une totalité dans laquelle s'inscrivent les individus. L'Homme devient un sujet social en tant qu'acteur, il a des fonctions dans sa vie sociale, il joue des rôles sociaux. Un même individu jouera plusieurs rôles sociaux dans une même journée (étudiant, sportif, employé, etc.). Il s'inscrit donc dans un vaste système symbolique. Il a une place déterminée en fonction de critères sociaux. Ex : revenu, éducation, couleur, etc. Bref, en fonction de son statut, de son rang dans l'échelle sociale. En cela, l'individu se conforme aux règles d'une société et le sociologue retient les traits communs d'une société dans laquelle évolue un certain nombre d'individus et non ses variations individuelles.

On peut dire alors qu'un statut, c'est un ensemble de rôles que joue l'individu et de façon invariable sur une période donnée. Le statut est donc quelque chose de relativement stable.

Il dépend de deux choses :

- ✓ Des facteurs attribués (héréditaires), c'est-à-dire des conditions géographiques, biologiques, etc.
- ✓ Des facteurs acquis, liés à l'apprentissage.

D'où la mobilité sociale d'un individu, c'est-à-dire la marge entre ce qui est attribué et ce qui est acquis. Ex : En Inde, faible mobilité sociale étant donné que la profession est du domaine de l'attribué (société de castes), alors que chez nous, société de classes, la profession est du domaine de l'éducation donc de l'acquis.

A partir de là, le comportement d'un individu est lié à la façon dont il interprète ses rôles et à sa capacité de se conformer à son statut en fonction des contraintes imposées par la société dans laquelle il vit. C'est cela qui permet de définir son intégration sociale ou non. S'il ne suit pas les règles sociales, il est exclu ou en marge de la société. C'est donc autour de ces deux concepts, la culture et les rôles et statuts, que se construit la réflexion sociologique dans l'histoire en essayant de comprendre finalement comment se construit, fonctionne et évolue une société.

LES PRECURSEURS

1. La philosophie sociale d'Aristote (384 av. J-C / 322 av. J-C)

Aristote propose une distinction entre les “ sciences théoriques ” (portant sur le monde naturel) et les “ sciences de l’action ” (portant sur le monde humain). A l’intérieur des sciences de l’action, il décèle une contradiction: d’une part, ces sciences reposent sur l’idée de nature, donc sur l’existence de “ lois ” inflexibles; mais d’autre part, la notion d’action implique l’idée de choix, donc de liberté. (Cette contradiction est inscrite dans la nature duelle de l’être humain, qui est à la fois un être contraint par sa nature, et un être de volonté qui prend des décisions libres.) Pour résoudre cette “ contradiction ”, Aristote propose de distinguer trois types de “ causes ” expliquant l’action humaine :

1) les causes matérielles, par exemple les passions qui sont inscrites en nous (tout comme la matière dont sont faits les objets est une de leurs propriétés intrinsèques); 2) les causes formelles, notamment les vertus et défauts que nous avons acquis par l’éducation (tout comme la forme du vase reflète l’action du potier); 3) les causes finales, par exemple la perfectibilité, qui est ce vers quoi tend naturellement l’être humain (comme la pierre tend naturellement à retourner au sol).

Esquisse d’une histoire institutionnelle de la genèse des sciences sociales

Les théories produites par les intellectuels ne peuvent être comprises que dans le contexte social de leur création, donc en les replaçant dans l’histoire de l’époque. Le cas de la Grèce antique nous permet de comprendre quelles sont les conditions sociales nécessaires à la naissance de la catégorie des intellectuels libres, seuls à même de produire des théories critiques, c’est-à-dire prenant leur distance par rapport aux intérêts dominants. Sans la combinaison de la richesse de la culture orientale et de la liberté politique des cités grecques, l’essor intellectuel de la Grèce antique aurait été impossible. En effet, la pensée critique présuppose la libre concurrence des idées, et l’existence d’une classe de lettrés qui ne soient pas inféodés au pouvoir politique ou religieux, mais qui aient la possibilité de proposer leurs idées sur un marché compétitif.

C’est vers la fin du moyen âge que naissent en Europe les premières universités. Même si celles-ci sont des organisations appartenant à l’Eglise, on y trouve réunies les conditions permettant la renaissance d’une réflexion intellectuelle relativement autonome: une indépendance relative par rapport au pouvoir, et la concurrence entre écoles de pensée (et entre universités pour attirer les étudiants). Comme le montre Randall Collins (*Four Sociological Traditions*, Oxford University Press, 1994), c’est dans les facultés de philosophie, qui étaient isolées des besoins directs du monde environnant, puisqu’elles servaient de propédeutique aux trois autres facultés qui formaient les théologiens, médecins et juristes professionnels, que se développe d’abord la pensée critique.

A la Renaissance, les universités subissent un déclin temporaire, et les intellectuels trouvent un nouvel employeur: les princes séculiers. La nouvelle autonomie qui leur est offerte par ces princes leur permet de fonder l'humanisme, un courant de pensée détaché de la tradition religieuse, qui renoue avec l'antiquité.

Ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle, avec la fondation des Etats absolutistes, que naissent des courants intellectuels nationaux (jusque-là, tous les intellectuels se sentaient d'abord européens). Les intellectuels changent à nouveau d'employeur principal: après l'Eglise et les princes séculiers, ils se mettent au service de l'Etat (en tant que fonctionnaires, enseignants, etc.). C'est dans ce contexte que la réflexion sociale prend, aux XVIIIe siècles et XIXe siècles, un envol décisif, et que naissent, d'abord l'économie, puis l'histoire, puis la sociologie.

2. Thomas Hobbes (1588-1679)

Il a été formé à la pensée d'Aristote, qu'il remet en question lorsque Galilée lui montre que l'état naturel des objets n'est pas le repos, mais le mouvement. Il en déduit que les hommes sont des êtres de désirs insatiables : le monde social est le produit des rencontres entre ces êtres en mouvement incessant. La période était agitée: l'autorité royale était remise en question par les puritains. Dans le Léviathan, Hobbes fournit une justification théorique de l'autorité royale. Dans " l'état de nature ", chacun, suivant ses passions, voulait prendre le dessus sur son voisin. Résultat : " Man's life was solitary, poor, nasty, brutish, and short ". Pour sortir de cet état de guerre permanente de tous contre tous, les hommes ont décidé, d'un commun accord, d'aliéner leur liberté en déléguant la totalité de leur autorité à un souverain, qui en retour assurera leur protection.

Les humains ne sont pas naturellement sociaux: la société est le produit d'un " contrat social ". John Locke (1632-1704) transforme profondément cette théorie. La situation politique a évolué: le souverain, très autoritaire, n'est plus remis en question. Le problème n'est plus de trouver un moyen d'éviter l'anarchie, mais au contraire d'inventer des moyens d'assurer les libertés individuelles et de mettre fin aux conflits religieux. Alors que Hobbes est l'idéologue du pouvoir absolu, Locke est celui de l'Etat minimal - donc le premier théoricien du libéralisme politique. Suivant le précepte de Mandeville selon lequel " les vices privés se transforment en vertus publiques ", Locke ne voit pas de raison de mettre un frein aux appétits individuels: il suffit de leur laisser libre cours, et de faire en sorte que le souverain ne s'immisce pas dans les consciences individuelles, et que les individus conservent leurs droits naturels (notamment le droit de propriété).

L'opposition entre Hobbes et Locke correspond à celle entre la noblesse et la bourgeoisie, dont l'utilitarisme est la doctrine sociale par excellence: " D'un côté le besoin, la matière, l'individu

particulier et le calcul intéressé et ignoble. De l'autre, les valeurs, le sacré ou le général, le sacrifice des intérêts particuliers aux intérêts collectifs et son corrélat, l'honneur ou le prestige ” (Alain Caillé, “ La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante? ” Sociologie du travail 3, 1981, p. 258).

3. Jeremy Bentham (1748-1831)

IL donne la première formulation détaillée de la doctrine utilitariste (John Stuart Mill & Jeremy Bentham, *Utilitarianism and Other Essays*, Penguin, 1987). Est “ utile ” tout ce qui tend à augmenter la somme des plaisirs ou à diminuer la somme des souffrances. Les modalités d'un plaisir (ou d'une souffrance) sont: l'intensité, la durée, le degré de probabilité, la proximité dans le temps, la manière dont il est mélangé à d'autres plaisirs. Les types de plaisirs sont: les simples et les complexes. Il existe 14 types de plaisirs simples (des sens, du pouvoir, de la piété, de la mémoire, de l'imagination, etc.). Chacun de ces types est subdivisé: par exemple, il existe 9 types de plaisirs des sens (goût, odorat, nouveauté, etc.). Les plaisirs complexes sont encore plus nombreux, puisqu'ils sont le produit de la combinaison des plaisirs simples.

La théorie de l'échange de George Homans (né en 1910) est une version moderne de l'utilitarisme.

Selon lui, chacun, dans ses relations sociales, cherche à maximiser son profit et à minimiser ses coûts: la vie sociale se réduit à des lois économiques. Les présupposés du modèle utilitariste ont été formalisés par Philippe Van Parijs. (Le modèle économique et ses rivaux, Droz, 1990.)
Exigence minimale: l'acteur agit de manière rationnelle, donc en fonction de ses préférences.
Exigences supplémentaires :

- 1) Cette rationalité est égoïste.
- 2) Ces intérêts sont matériels.
- 3) Cette rationalité est parfaite : l'acteur veut maximiser son utilité en toutes circonstances.
- 4) Les différentes dimensions dans lesquelles s'investit l'intérêt sont mutuellement substituables.
- 5) Chacun est informé de manière transparente sur les prix du marché.
- 6) L'environnement social est donné.

4. Montesquieu (1689 – 1755)

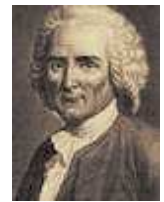


Il introduit les notions de sociologie et publie en 1748 : "*De l'esprit des lois*". Dans cet ouvrage, il établit des relations stables entre les institutions juridiques et politiques et les conditions de vie des individus en société. Il se penche sur le pouvoir politique et expose une théorie en mettant en relation les principales formes de pouvoir politique avec l'idéal social dominant. Il montre que quand l'idéal social diminue, le régime se corrompt. Pour palier cela, il propose le principe de séparation des pouvoirs qui nécessite la notion d'indépendance entre eux.

- exécutif
- judiciaire
- législatif

La conception positive de la loi de Montesquieu (humaniste par excellence) intéressera Durkheim qui dira de lui : "*non seulement Montesquieu a compris que les choses sociales sont objets de science, mais il a établi les notions clés indispensables à la constitution de cette science*".

5. Rousseau (1712 - 1778)



Il croit en la bonté originelle de l'homme. Il publie en 1762 : "*Du contrat social*" dans lequel il rappelle combien l'état civil est souhaitable en ce qu'il substitue en l'homme la justice à l'instinct, la raison à l'impulsion physique. Il propose une nouvelle théorie pour fonder la légitimité du pouvoir politique : "Liberté, égalité, fraternité" (Était-ce un idéalisme ?)

Le holisme et la naissance de la sociologie

Le 18^e siècle, " Siècle des Lumières ", était celui de l'émergence d'idées basées sur une vision individualiste de l'être humain: la liberté et la démocratie. Mais au 19^e siècle, suite à l'expérience de la Révolution française et à certaines conséquences néfastes de l'industrialisation, on assiste à la naissance d'une certaine nostalgie pour l'ordre traditionnel. Selon Nisbet (La tradition sociologique), la sociologie française fait partie du courant d'idées conservateur qui réagit contre les " excès " du libéralisme hérité du siècle précédent.

Les idéologies politiques dominantes du 19^e siècle sont:

1) le libéralisme (politique et économique), force d'émancipation par rapport aux entraves de la tradition;

2) le radicalisme, qui propose d'émanciper l'être humain par la violence révolutionnaire;

3) le conservatisme, qui valorise l'héritage ancien (la sagesse accumulée par les générations). Selon le conservatisme, l'être humain est social par essence, et c'est dans la communauté que réside tout ce qui fait son humanité. A la notion libérale d'individu, la pensée conservatrice oppose la notion de communauté; à celle d'égalité, la hiérarchie; à celle de rationalité, le sacré. Dans la communauté, les hommes apprennent à s'apprécier malgré leurs défauts, et chacun est reconnu comme un être à part entière. La tradition intellectuelle française contient des éléments qui lui permettent de penser la dimension collective de la vie sociale.

Au 18^e siècle déjà, Rousseau disait que la société était " une entité morale ayant des qualités spécifiques, distinctes de celles des êtres individuels qui la composent, un peu comme les composés chimiques ont des propriétés qu'ils ne doivent à aucun de leurs éléments " (cité in Levine 1995, p. 155). C'est sur cet héritage intellectuel que se forge la tradition holiste.

LES FONDATEURS ET LES DISCIPLES

1. Auguste COMTE (1798 - 1857 Montpellier)



C'est lui qui invente le néologisme "**sociologie**" en 1839. Avec lui, la sociologie commence à devenir une science. Il la définit comme "*l'étude positive de l'ensemble des lois fondamentales propres aux phénomènes sociaux*". Il distingue deux états de la science des phénomènes sociaux :

- La statique sociale qui fonde les bases de la théorie de l'ordre et que l'on peut traduire par l'étude fondamentale des conditions d'existence de la société.
- La dynamique sociale qui fonde les bases de la théorie du progrès et que l'on peut traduire comme l'étude des lois et de son mouvement continu, c'est-à-dire le processus d'évolution d'une société.

En un mot, "la dynamique sociale étudie les lois de la succession, pendant que la statique sociale cherche celles de la coexistence". A. Comte, *cours de philosophie positive*, 48^{ème} leçon. Comte établit une loi progressive, générale et linéaire d'évolution de l'esprit humain où, selon

lui, tous les domaines de la connaissance passe par trois états successifs. C'est la loi générale des trois états qu'il met en relation avec la dynamique sociale :

- ✓ Etat théologique ou fictif. C'est le pouvoir propre à chaque société qui permet de relier des pouvoirs temporels (ex : la politique) avec des pouvoirs spirituels ou théologiques (scientifiques)
- ✓ Etat métaphysique ou abstrait. C'est une période de crise, une époque critique conçue comme un âge de transition révolutionnaire.
- ✓ Etat scientifique ou positif. C'est la phase de réorganisation de la société qui suit la crise où le régime (re)devient rationnel.

Comte distingue au niveau de la méthode 3 démarches possibles : l'observation, la comparaison et l'expérimentation. Mais la mise en œuvre de cette dernière n'étant pas commode dans le cas des phénomènes sociaux, il défend le recours à l'observation et à la comparaison. Notamment la comparaison historique comme le rapprochement des divers états de la société humaine pouvant exister dans différents endroits du monde.

On doit comparer une société à une autre différente. Comte a permis d'apporter à la sociologie ses fondements grâce à des éléments fondamentaux et à l'héritage des sciences préexistantes.

2. Emile DURKHEIM (1858 - 1917)

1882 : agrégation de philosophie

1887 : premiers cours de sociologie

1893 : "*de la division sociale du travail*"

1895 : "*les règles de la méthode sociologique*"

1896 : création de la revue scientifique "*l'année sociologique*"

1897 : "*le suicide*"

1912 : "*les formes élémentaires de la vie religieuse*"



L'essentiel du travail de Durkheim consiste à promouvoir l'idée d'une sociologie autonome aux côtés (et donc en compétition) des disciplines déjà établies. Son travail trouve sa reconnaissance en 1913 lorsque la chair qu'occupe Durkheim à la Sorbonne prend le nom de "chaire de sociologie". Mais la sociologie Française ne trouve sa cohérence théorique et idéologique qu'avec la véritable école formée par Durkheim autour de "l'année sociologique". De là découlera ce que l'on appellera "l'école française" de sociologie. Il emploie une méthode identique dans ses 3 études :

- ✓ Définition du phénomène.

- ✓ Réfutation des interprétations antérieures.
- ✓ Explication proprement sociologique du phénomène considéré.

Le concept d'existence de la sociologie nécessite 2 éléments essentiels :

- ✓ D'une part, l'objet de cette science doit être spécifique et non l'objet d'autres sciences.
- ✓ D'autre part, l'objet doit être observé et expliqué de manière semblable à celle dont les faits de toutes les autres sciences sont observés et expliqués.

2 formules à retenir :

"il faut considérer les faits sociaux comme des choses"

C'est-à-dire que l'on ne sait pas ce que signifient les phénomènes sociaux qui nous entourent. Il n'y a pas de conception scientifique. Lorsque l'on observe un fait social, il faut se débarrasser de tout préjugé et la difficulté vient de ce que le questionnement sociologique recouvre souvent des considérations de sens commun (doxa), et par-là des présupposés et des préjugés. La sociologie est une science, et ce n'est pas parce qu'elle porte sur des comportements humains immédiatement compréhensibles qu'elle peut se contenter de reproduire les réflexions du sens commun (*je sais pourquoi les passants s'arrêtent au feu rouge, pourquoi le mercredi le bouchon de S^t Anne est moins dense, pourquoi les sportifs antillais sont plus rapides que les européens sur 100 mètres, ...*). A l'instar de toutes ses consœurs, elle doit non seulement faire des découvertes ou du moins établir des faits, mais en plus leur chercher des modèles explicatifs efficaces et non pas simplement plausibles.

Il faut donc une distance par rapport aux choses, ne pas s'y impliquer émotionnellement. En cela, la compréhension d'un phénomène ne peut résulter

"La caractéristique du fait social, c'est qu'il exerce une contrainte sur l'individu"

Durkheim met en évidence qu'un phénomène social peut être reconnu car il s'impose à l'individu en tant que contrainte (ex : mode). Cette contrainte apparaît comme un sentiment coercitif qui s'impose à tous et qui engendre une réaction collective.

Par ailleurs, dans son ouvrage "*De la division sociale du travail*" (1893), il distingue deux types de sociétés :

- A solidarité mécanique où la différence entre les individus a peu d'importance, ce qui est primordial c'est la cohésion interne qui résulte d'une conscience collective forte (notion de groupe).
 - A solidarité organique où il y a une division du travail, où les hommes sont des
-

que de son traitement objectif.
La sociologie doit rechercher la cause du phénomène et sa fonction sociale (les faits). Elle pourra alors avoir une fonction curative, c'est-à-dire guérir les sociétés malades et en reconnaître les maux.

individualités différenciées, chacun ayant une tâche spécifique. La cohésion sociale est possible grâce à la complémentarité des fonctions de chaque individu.

1. Question initiale. “ Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire? ”

2. Fonction de la division du travail social. Contrairement à l'analyse d'Adam Smith, la division du travail social s'explique essentiellement par le fait qu'elle permet, à travers la complémentarité des fonctions, de créer de la solidarité sociale.

3. Méthode. Comment vérifier cette hypothèse? En utilisant un indicateur de la solidarité sociale: la forme du droit (droit pénal vs. droit civil / commercial / administratif / constitutionnel).

4. La solidarité mécanique. Dans ce cas, la solidarité est fondée sur la ressemblance: nous sommes solidaires parce que nous partageons les mêmes idées, parce que nous sommes tous soumis à la même “ conscience collective ”. Le droit pénal est l'indicateur de la solidarité mécanique parce qu'il est un droit de la vengeance: à travers la souffrance infligée au coupable, nous lavons l'affront fait à la conscience collective. Ce qui implique qu'elle a une dimension “ transcendante ” (en ce sens qu'elle transcende l'individu), d'où l'analogie entre religion et société.

5. La solidarité organique. Dans ce cas, le droit mis en application est plutôt de type restitutif: il ne s'agit pas de punir le coupable, mais simplement de l'obliger à réparer les dommages commis. Cela indique une diminution de la force de la conscience collective. La solidarité qui en résulte est organique en ce sens que les individus sont aussi différents les uns des autres que le sont les différents organes d'un être vivant, et concourent à la survie de cet être collectif qu'est la société, ceci d'autant mieux qu'ils sont plus spécialisés, et donc plus aptes à accomplir leur tâche spécifique.

6. Types de sociétés correspondants. La solidarité mécanique correspond à une société organisée en segments basés sur la parenté. Ces segments sont tous semblables les uns aux

autres. La solidarité organique donne naissance à une société formée d'organes ajustés de manière complémentaire.

7. Cause de la transition d'une forme de solidarité à l'autre. L'évolution sociale ne peut pas s'expliquer par la recherche d'une efficacité économique accrue, car les " sauvages " étaient tout aussi contents de leur sort que nous le sommes aujourd'hui. Elle s'explique par l'augmentation de la " densité morale " (donc de l'intensité des interactions sociales), qui elle-même s'explique par trois facteurs:

- 1) l'urbanisation;
- 2) l'amélioration des communications;
- 3) la croissance démographique.

De même qu'un seul arbre peut abriter jusqu'à 200 espèces d'insectes si ceux-ci sont spécialisés (s'ils se nourrissent différemment: les uns d'écorce, les autres de feuilles), une société peut abriter une plus grande densité d'hommes si ceux-ci se divisent le travail.

8. La division du travail anémique. L'augmentation des crises industrielles à l'époque de Durkheim est pour lui le signe d'une pathologie de la division du travail, qu'il attribue au fait que celle-ci est mal " régulée " (anomie = insuffisance des normes de régulation sociales). La division du travail est la base de la morale: " Dans les sociétés supérieures, le devoir n'est pas d'étendre notre activité en surface, mais de la concentrer et de la spécialiser. Nous devons borner notre horizon, choisir une tâche définie et nous y engager tout entiers, au lieu de faire de notre être une sorte d'œuvre d'art achevée, qui tire toute sa valeur d'elle-même et non des services qu'elle rend " (p. 396).

Les Règles (1895) et le Suicide (1897)

Durkheim travaille en parallèle sur Le Suicide (première œuvre empirique majeure de la sociologie naissante) et sur Les Règles de la méthode sociologique (premier livre de méthodologie de l'histoire de la sociologie), qui explicite la démarche méthodologique qu'il s'est efforcé de suivre dans son travail empirique. Les deux livres doivent être considérés comme complémentaires.

Les Règles de la méthode sociologique

Les " faits sociaux " se définissent et se reconnaissent par le fait qu'ils sont extérieurs à l'individu, et qu'ils sont contraignants. Première règle de méthode : les faits sociaux doivent

être considérés “ comme des choses ”, c’est-à-dire en adoptant à leur égard une certaine attitude mentale : pour connaître les faits sociaux, nous devons accepter de nous projeter hors de notre subjectivité.

Règles de la démarche sociologique :

1) écarter systématiquement les prénotions ;

2) soigneusement définir l’objet à traiter ;

3) considérer les faits sociaux “ par un côté où ils se présentent isolés de leurs manifestations individuelles ” (p. 45). Règle relative à la distinction du “ normal ” et du “ pathologique ” : est normal tout phénomène social qui est moyen, habituel. Par exemple, le crime est normal, car toutes les sociétés ont des criminels. D’ailleurs, le crime est non seulement normal, mais encore utile, c’est-à-dire nécessaire à la bonne santé sociale, car une société qui aurait étouffé toute déviance par rapport à la norme interdirait en même temps toute possibilité d’innovation.

L’essentiel de la démarche méthodologique de Durkheim peut se résumer dans cette injonction : “ La cause déterminante d’un fait social doit être recherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle ” (p. 109).

Le Suicide

Définition du suicide : “ tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d’un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu’elle savait devoir produire ce résultat ” (p. 5). Durkheim commence par écarter les explications communément données pour le suicide : statistiques à l’appui, il montre que les variations de taux de suicide d’une région à l’autre, d’un milieu social à l’autre, d’une saison à l’autre, ne peuvent être expliquées ni par des causes psychologiques (notamment la folie), ni par des causes météorologiques (l’augmentation de la chaleur). Il en conclut que les causes du suicide sont sociales.

Pour identifier ces causes sociales, il adopte une démarche étiologique plutôt que morphologique.

C’est-à-dire que plutôt que de regrouper les suicides en types en fonction de leurs caractéristiques, pour ensuite remonter aux causes de ces différents types de suicides, il identifie directement différentes causes qui doivent, logiquement, aboutir à différents types de suicides.

Le suicide égoïste se rencontre surtout parmi les protestants et les célibataires, qui sont moins intensément reliés à l'activité collective. A l'opposé, le suicide altruiste se rencontre en cas d'excès de conformité sociale. Sur une autre dimension, le suicide anémique se rencontre en cas de crise ou de boom économiques, et parmi les divorcés, c'est-à-dire lorsque la régulation des passions de l'individu par les normes est déficiente, et que celui-ci se trouve affronté à ses appétits illimités

Comprendre Durkheim

Emile Durkheim est né en 1858 à Epinal, dans les Vosges (Steven Lukes, Emile Durkheim: his life and work, a historical and critical study, Penguin, 1973). Elevé dans la religion juive, il devient athée au cours de sa jeunesse, tout en conservant un grand respect pour la religion. Suite à la maladie de son père, il est amené à assumer de lourdes responsabilités familiales, ce qui contribue à expliquer son sens très exigeant de la morale et du devoir. Incapable d'éprouver un plaisir sans simultanément en éprouver du remords, il est convaincu qu' "il n'y a pas de civilisation sans effort ", et qu' "être trop indulgent envers soi-même, c'est manquer de dignité ". Après un séjour d'études en Allemagne, il est nommé chargé de cours à Bordeaux.

La génération de Durkheim a connu la défaite de 1870 face à l'Allemagne, et se sent animée par un esprit profondément patriotique: elle souhaite participer, dans le cadre de la IIIe République, à la consolidation d'un Etat basé sur une morale laïque. C'est au travers du système d'enseignement que doivent être inculquées les valeurs morales permettant de former de bons citoyens. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'enseignement en pédagogie dispensé par Durkheim aux futurs instituteurs. Sa pédagogie est centrée sur la notion de morale (mais sur une morale laïque, reposant sur la raison, venant remplacer la morale religieuse, qui reposait sur la révélation).

L'instituteur remplace le prêtre: la pédagogie doit enseigner à l'enfant le respect de l'autorité. Les désirs de l'homme sont infinis, alors que les capacités à satisfaire ces désirs sont limités. Nous devons donc apprendre (pour notre propre bien) à limiter nos désirs. Par l'éducation, la société pose des limites aux désirs individuels, et assure la mise en harmonie de la conscience individuelle et de la conscience collective. L'objectif de la pédagogie de Durkheim n'est pas d'assurer l'épanouissement de l'enfant, mais d'assurer l'indispensable emprise de la société sur l'individu.

3. Marcel MAUSS (1872 - 1950)



Neveu de Durkheim qui est son aîné de 13 ans, il est aussi son plus proche collaborateur. Il dirige l'année sociologique 2^{ème} série après la mort de son

fondateur. Mauss se spécialise en ethnologie et histoire des religions. Même s'il n'a jamais d'étude de terrain, il est le fondateur incontesté de l'école française d'ethnologie (aux côtés des folkloristes – Van Gennep). Il crée l'institut français de sociologie en 1924, où il forme la plupart des grands ethnologues français (Louis Dumont, Jacques Soustelle, Marcel Griaule, Claude Lévi-Strauss...).

L'un de ses principaux apports est le concept de "fait social total", c'est-à-dire qui met en jeu la totalité de la société et de ses institutions. On ne peut comprendre un phénomène social hors de l'ensemble des caractéristiques de la culture concernée. Ses travaux sur les techniques du corps en sont une illustration : il y montre que chaque société attribue un sens profond aux pratiques les plus anodines comme la marche, la nage, la course, la respiration...

C'est pour cela qu'il se distingue fondamentalement, d'un point de vue méthodologique, de Durkheim dans la mesure où il considère que pour comprendre un phénomène dans sa globalité, il faut l'appréhender du dehors comme une chose, mais aussi du dedans comme une réalité vécue. C'est la différence fondamentale entre les méthodes et notamment entre la sociologie et l'anthropologie.

4. KARL MARX (1818 - 1883) : une pensée incontournable



"Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, il s'agit maintenant de le transformer".

Sa démarche sociologique est indissociable de son engagement politique révolutionnaire. Il constitue l'un des deux pôles de la pensée traditionnelle sociologique. Son principe structurel de la réalité (ou des réalités) repose sur la dialectique. Pour lui, toute réalité est traversée des forces contradictoires, leur lutte provoquant le changement (en générale sous la forme d'une rupture brutale). Bourgeoisie versus aristocratie, prolétariat versus bourgeoisie. La pensée de Marx se résume aux termes de "holisme" et de "déterminisme". C'est-à-dire que l'individu est déterminé par les structures de la société.

"ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience".



La théorie du conflit de Marx est basée sur l'économie classique, notamment celle d'Adam Smith. Selon celui-ci, la valeur d'un bien est déterminée par la quantité de travail nécessaire à sa production (théorie de la valeur-travail). La divergence d'intérêt entre les ouvriers et l'entrepreneur capitaliste, qui réalise son profit en confisquant une partie de la valeur du travail ouvrier, est à la source du conflit entre les classes ouvrière et capitaliste. Même si cette théorie de la valeur-travail est aujourd'hui discréditée, comme l'ensemble de la théorie économique de Marx d'ailleurs, la sociologie marxiste (qui, selon Collins, serait surtout due à la plume d'Engels) reste pertinente.

Les 3 dimensions principales de la sociologie marxiste du conflit sont les suivantes.

1) La théorie de la lutte des classes. Les classes sont définies par les formes de propriété. Dans l'antiquité, la production économique reposait sur la possession d'esclaves, qui définissait les classes: les patriciens, possesseurs d'esclaves, les plébéiens, hommes libres sans esclaves, et les esclaves. Dans la société féodale, la production reposait sur la possession de terres. Les classes étaient l'aristocratie terrienne, propriétaire des terres et maîtresse des serfs qui y étaient rattachés, les artisans et marchands urbains, sans propriété terrienne mais libres, et les serfs, rattachés à la terre de leurs seigneurs. Dans la société capitaliste, la production repose sur la possession de capital, et on ne trouve plus que deux classes, définies par la possession ou la dépossession en capital: les capitalistes et les prolétaires.

2) La théorie de l'idéologie. Chaque classe a sa propre idéologie, ou conception de la vie déterminée par ses conditions d'existence. Les idées sont le reflet du monde matériel. L'idéologie bourgeoise permet de justifier la position sociale des capitalistes en masquant leurs intérêts particuliers derrière une théorie prétendument universelle. Dans toute société, les idées de la classe dominante sont les idées dominantes.

3) La théorie du conflit politique. Seule la classe dominante est capable de faire de son idéologie un instrument de lutte politique, c'est-à-dire un instrument dans le conflit visant à s'assurer le contrôle des organes étatiques. L'Etat est l'élément clé du système de domination, puisqu'il garantit la propriété. (Lien circulaire entre les trois dimensions de la sociologie du conflit: la propriété définit les classes, les classes luttent par des moyens idéologiques pour s'approprier le contrôle de l'Etat, l'Etat garantit la propriété.)

Marx ?

Marx, né en Prusse, est d'origine juive (David McLellan, The thought of Karl Marx, McMillan, 1971). Après des études de droit et de philosophie, il se lance dans le journalisme politique. Son journal étant interdit, il est contraint d'émigrer à Paris. Ses premiers écrits portent sur la

philosophie de Hegel, dont il retiendra la notion de dialectique: l'histoire procède par le dépassement successif d'une série de " contradictions ", pour aboutir à un état final idéal. Mais alors que chez Hegel, le processus est basé sur le mouvement des idées, chez Marx, la progression dialectique de l'histoire est basée sur le mouvement du monde réel (" matérialisme historique "). A Paris, il fréquente les militants communistes français, et se plonge dans la lecture des économistes anglais (Smith, Ricardo). Il se lie d'amitié avec Engels, et écrit une critique de l'économie politique. Ses idées politiques prennent forme. C'est sa période " idéaliste " (le " jeune Marx ", découvert après 1920), dans laquelle il définit ce que serait le communisme idéal: un système dans lequel chacun exprimerait sa personnalité dans son travail, dans lequel le produit de ce travail répondrait à un besoin humain fondamental, et permettrait au travailleur d'établir (par l'échange du produit de son travail) un lien avec ses semblables. Au contraire, dans une société capitaliste, le produit de notre travail nous échappe, et nous devient étranger (aliénation). En 1848, Marx est expulsé de France, et s'exile à Londres. Il étudie l'histoire qui vient de se dérouler sous ses yeux, et rédige des écrits historiques, qui l'amènent à donner une vision plus complexe des classes sociales que dans Le Manifeste de 1848, qui était un texte de propagande politique. C'est après 40 ans qu'il écrit son œuvre majeure, Le Capital, qui contient sa théorie économique, qui à ce titre nous intéresse moins.

5. MAX WEBER (1864 - 1920) : une sociologie de l'action sociale



La notion de conflit, qui parcourt toute la sociologie allemande, a été systématisée surtout dans la tradition marxiste. Les 3 dimensions principales en sont les suivantes.

1) La théorie de la lutte des classes. Les classes sont définies par les formes de propriété. Dans l'antiquité, la production reposait sur la possession d'esclaves, qui définissait les classes: les patriciens, possesseurs d'esclaves, les plébéiens, hommes libres sans esclaves, et les esclaves. Dans la société féodale, la production reposait sur la possession de terres. Les classes étaient l'aristocratie terrienne, propriétaire des terres, les artisans et marchands urbains, sans propriété terrienne mais libres, et les serfs, rattachés à la terre de leurs seigneurs. Dans la société capitaliste, la production repose sur la possession de capital, et on ne trouve plus que deux classes, définies par la possession ou non de capital: les capitalistes et les prolétaires.

2) La théorie de l'idéologie. Chaque classe a sa propre idéologie, ou conception de la vie déterminée par ses conditions d'existence. Les idées sont le reflet du monde matériel. L'idéologie bourgeoise permet de justifier la position sociale des capitalistes en masquant leurs intérêts particuliers derrière une théorie prétendument universelle. Dans toute société, les idées de la classe dominante sont les idées dominantes. 3) La théorie de la lutte politique. Seule

la classe dominante est capable de faire de son idéologie un instrument de lutte politique, c'est-à-dire un instrument dans le conflit visant à s'assurer le contrôle des organes étatiques. L'Etat est l'élément clé du système de domination, puisqu'il garantit la propriété. (Lien circulaire entre les trois dimensions de la sociologie du conflit: la propriété définit les classes, les classes luttent par des moyens idéologiques pour s'approprier le contrôle de l'Etat, l'Etat garantit la propriété.)

Par ailleurs, la tradition allemande se différencie des autres sur la question des méthodes adaptées aux sciences sociales. Selon Wilhelm Dilthey (1833-1911), qui a systématisé cette tradition de pensée, les sciences sociales se distinguent par le fait qu'elles mettent l'accent sur la compréhension (*verstehen*) par opposition à l'explication (*erklären*). L'homme n'étant pas mu par des lois qui lui sont extérieures, on ne peut comprendre ses actions qu'en fonction d'une intention intérieure.

"La sociologie ne peut procéder que des actions d'un, de quelques ou de nombreux individus séparés. C'est pourquoi elle se doit d'adopter des méthodes strictement individuelles"
Dans cette conception, le sociologue doit comprendre les intentions que les individus donnent à leurs actions, lesquelles, compte tenu des contraintes de la situation, constituent le tout social singulier étudié.

En cela on peut comprendre la différence avec la conception marxienne. A la rigidité héréditaire (reproduction des classes et de la structure) envisagée par Marx, s'oppose selon Weber la fluidité de la société où rien n'est jamais totalement écrit d'avance. *"Un changement est aisément possible"*.

Il aborde une démarche à trois niveaux :

- a. Compréhensive : La compréhension des phénomènes sociaux est immédiate. Le chercheur doit se placer du point de vue de l'acteur pour comprendre le sens subjectif qu'il donne à son action = comprendre, interpréter, expliquer.
- b. Historique : Le sociologue doit faire œuvre d'historien, c'est-à-dire qu'au-delà de reconstituer conceptuellement les institutions sociales et leur fonctionnement (recherche du général), il doit faire le récit de ce que l'on ne verra jamais deux fois (recherche du singulier).
- c. Culturelle : On ne peut comprendre les actions humaines hors de leur système de croyances et de valeurs. Il s'agit d'expliquer ce que les hommes ont créé (institutions, religions, théories scientifiques), ce qui est impossible sans références aux valeurs qui les ont guidés.

Attention : cela pose le problème de *l'objectivité du savant*. Weber distingue :

- ✓ Le jugement de valeur qui est personnel et subjectif et donc à exclure.
- ✓ Le rapport aux valeurs, que l'observateur peut choisir de sélectionner parmi d'autres éléments de la situation qu'il étudie. Ex : le sociologue prend en compte la liberté politique (domaine des valeurs), mais cette valeur ne l'intéresse pas en elle-même, mais en ce qu'elle a constitué un enjeu qui a mobilisé les hommes dans la société observée.

De plus, il construit un outil théorique qu'il nomme idéal-type, comme modèle d'intelligibilité des phénomènes observés. C'est une reconstruction stylisée de la réalité. Par exemple, la bureaucratie est un idéal-type, une forme pure dont on ne rencontre jamais aucun exemplaire dans la réalité, mais qui permet de cerner les tendances propres à cette organisation.

"On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on en attend au profit de la recherche et de la clarté" (M. Weber, *essai sur la théorie de la science*, 1918, Plon, 1959, pp. 179-181).

Les tensions dans lesquelles vit Weber s'expriment de différentes manières dans son œuvre, et d'abord dans la typologie des quatre types d'actions, d'une importance fondamentale :

- 1) l'action rationnelle par rapport à un but (zweckrational), dans laquelle l'acteur définit clairement un but et met rationnellement en œuvre les moyens lui permettant d'atteindre ce but ;
- 2) l'action rationnelle par rapport à une valeur (wertrational), dans laquelle l'acteur agit en fonction d'un idéal, mais de manière rationnelle par rapport à cet idéal ;
- 3) l'action affective, dictée par les humeurs et les émotions ;
- 4) l'action traditionnelle, dictée par la conformité aux habitudes et aux coutumes.

A un niveau plus philosophique, cette tension s'exprime d'abord par l'opposition entre " éthique de la responsabilité " et " éthique de la conviction ". Selon la première, l'acteur est responsable des conséquences de son action, mais pas de la conformité de son acte à des principes abstraits. Selon la seconde, c'est l'inverse. Plus profondément, cette opposition est l'une des conséquences de ce que

Weber appelle “ l’antagonisme des valeurs ” ou le “ conflit des dieux de l’Olympe ”. Les différentes valeurs en fonction desquelles nous pouvons orienter notre vie sont intrinsèquement irréconciliables : entre l’esthétique et l’éthique, entre la paix et la justice, il faut choisir, et rien, ni au ciel ni dans la science, ne nous permet de nous débarrasser de la responsabilité de ce choix.

Règles de méthode de Max Weber

1) La science est une forme d’action rationnelle par rapport à un but (la connaissance objective) Pourtant, en même temps, elle est une vocation : estimer que la connaissance vaut la peine d’être poursuivie est le résultat d’un choix de valeurs. Par ailleurs, la science est par essence un édifice inachevé : les connaissances d’aujourd’hui sont toujours destinées à être dépassées, surtout en sciences humaines, puisque la société se transforme constamment.

2) Les sciences de la culture sont définies par trois caractéristiques : a) elles portent sur la culture, donc sur des constructions humaines, sur des choix de valeurs ; b) elles sont compréhensives (cf. Dilthey, leçon précédente) ; c) elles sont historiques.

3) Les sciences naturelles s’intéressent à la découverte de lois générales, en utilisant des concepts génériques (indépendants des caractéristiques contingentes des objets). Au contraire, les sciences de la culture s’intéressent à ce qui est spécifique et particulier, proche du concret.

4) Les sciences de la culture sont axiologiquement neutres : même si elles prennent pour objet d’investigation des valeurs humaines (ex : l’égalité), elles s’abstiennent de porter des jugements de valeurs (ex : “ l’égalité est une valeur à défendre ”), et se contentent d’établir des rapports aux valeurs (ex : “ l’égalité est une valeur importante dans la société occidentale ”).

5) Les sciences de la culture, qui se distinguent des sciences de la nature par leur caractère compréhensif (cf. Dilthey), sont pourtant aussi des sciences explicatives. L’explication présuppose plusieurs étapes :

a) découper un élément de la réalité ;

b) choisir dans cet élément les faits pertinents ;

c) procéder à une expérimentation mentale : “ que se serait-il passé si ce fait n’avait pas été présent ? ” ;

d) comparer ce devenir imaginaire au devenir réel ; e) s'il y a différence, il y a causalité (ex : si les Grecs avaient perdu la bataille de Marathon, l'empire Perse aurait étouffé dans l'œuf l'individualisme qui a donné naissance à la civilisation occidentale).

6) Les sciences de la culture s'appuient sur la construction de " types idéaux ", reconstructions " stylisées " du réel, par accentuation unilatérale de certains éléments, jugés significatifs, essentiels, et effacement de certains autres éléments, jugés non significatifs (principe de la caricature).

Conceptualisation de la vie sociale chez Max Weber

La sociologie est une science qui s'intéresse à l'action sociale. Celle-ci peut être définie comme une forme de comportement orienté en fonction du sens attribué au comportement d'autrui. Deux acteurs qui orientent mutuellement leur action l'un sur l'autre sont engagés dans une relation sociale. Une relation sociale qui prend un caractère routinier, répétitif, est une coutume. Si celle-ci est établie depuis si longtemps qu'elle est devenue une sorte de " seconde nature ", on parle de mœurs. Cette régularité dans l'action sociale s'explique notamment par la domination, c'est-à-dire par le fait que certaines personnes peuvent exercer des sanctions sociales. Le pouvoir est la chance (ou probabilité) que vous avez de faire faire à autrui quelque chose contre sa volonté. Lorsque le pouvoir est légitime (donc reconnu par celui sur qui il s'exerce comme justifié, non arbitraire), on parle d'autorité. Il existe trois types de domination, trouvant leur source dans trois types de légitimité :

- 1) légale-rationnelle (obéissance à une personne dotée d'une autorité légale) ;
- 2) traditionnelle (obéissance en vertu du caractère sacré des traditions immémoriales) ;
- 3) charismatique (obéissance fondée sur les qualités personnelles de celui exerçant l'autorité).

Max Weber : " L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme " Weber se demande pourquoi la civilisation européenne a acquis une valeur universelle : pourquoi est-ce d'Europe que viennent toutes ces inventions qui, actuellement, connaissent une diffusion mondiale : l'imprimerie, la bureaucratie, l'Etat, la science, et le capitalisme ? La question de l'origine du capitalisme possède donc une portée plus générale que ne le laisse croire le titre. Weber explique successivement ce qu'est

- 1) " l'esprit du capitalisme " ;
- 2) " l'éthique protestante ". Son objectif final est de montrer, non pas que le protestantisme est la cause du capitalisme, mais qu'on trouve, entre certains éléments du protestantisme puritain

aux 16e et 17e siècles d'une part, et certains éléments du capitalisme naissant d'autre part, certaines affinités et ressemblances, qui peuvent, dans une certaine mesure, contribuer à expliquer pourquoi le capitalisme est né en Europe, et non pas au sein des grandes civilisations bouddhistes, hindouistes ou musulmanes.

Pour expliquer ce qu'est l'esprit du capitalisme, Weber prend comme point de départ un " document " de cet esprit, un texte de Benjamin Franklin : " ... souviens-toi que le temps, c'est de l'argent ... après l'assiduité au travail et la frugalité, rien ne contribue autant à la progression d'un jeune homme dans le monde que la ponctualité et l'équité dans ses affaires ... ".

En résumé, l'esprit du capitalisme est une éthique très exigeante (à ne pas confondre avec la simple soif du profit), qui impose l'idée qu'il est du devoir de chacun d'augmenter son capital, non pas pour pouvoir en profiter, mais comme fin en soi. Cette disposition n'a rien de naturel : le premier réflexe de l'ouvrier dont on augmente le salaire horaire, c'est de réduire ses heures de travail (gagner la même chose en travaillant moins), et non d'augmenter son effort (gagner 3 fois plus en travaillant 2 fois plus).

Le type idéal de l'éthique protestante est construit sur trois éléments.

1) *La notion de Beruf*, issue de la traduction de la Bible par Luther. Cette notion combine les idées d'appel (divin) et de vocation (professionnelle). Résultat : pour la première fois, le chrétien est appelé à accomplir ce que Dieu attend de lui non pas en se retirant du monde (comme les moines), mais au contraire en s'engageant dans une activité mondaine (ascétisme intra-mondain).

2) *La doctrine de la prédestination (Calvin)* : l'homme étant pécheur, il est incapable de gagner le salut par ses propres efforts. Seule l'intervention de Dieu (s'il décide de pardonner à l'homme ses péchés) peut lui assurer le salut. En outre, la décision de Dieu (selon laquelle certains seront sauvés et d'autres damnés) a été prise de toute éternité, par avance : nous sommes " prédestinés " par avance au salut ou à la damnation. Cette conviction provoque chez le croyant un immense sentiment de solitude : il sait que rien ni personne ne peut l'aider à obtenir le salut. Mais peut-il au moins savoir s'il fait partie des élus ? La réponse de Calvin est claire : c'est impossible. Toutefois, en pratique, celui qui travaille dur (c'est-à-dire qui, dans sa vie, agit d'une manière qui correspond à celle que décrira, deux siècles plus tard, Franklin) pourra interpréter son travail acharné, non pas comme un moyen de gagner son salut, mais comme un signe du fait qu'il a été choisi par Dieu pour faire partie des élus. On peut donc dire que pratiquement (et il s'agit là d'une conséquence non intentionnelle, et même contraire aux intentions originelles, de la doctrine théologique de Calvin) le travail permet de soulager les angoisses du protestant puritain sur la question du salut.

3) *La théologie morale protestante*, qui affirme qu'il est parfaitement légitime de s'enrichir, pour autant que l'on s'abstienne de jouir de cette richesse, et qui donc encourage le réinvestissement des bénéfices dans l'entreprise.

Que faut-il retenir ?

En guise de conclusion, on peut dire que la sociologie tient aujourd'hui une place d'honneur sur la scène scientifique dans la mesure où elle s'est non seulement autonome comme discipline à part entière mais qu'elle est en plus reconnue comme telle. Pourquoi ? Simplement parce qu'elle s'intéresse aux faits même de l'individu (chercheur compris) et de la place qu'il s'est construite au sein de la société.

Et ce sont bien ces deux termes (individu et société) qui sont à la fois les deux pôles du social par leur opposition, mais également le cœur du questionnement des sociologues. Car la plupart des auteurs, suivant la trace des pères fondateurs, se sont rattachés à l'un de ces deux pôles.

1. Les partisans de la méthode **holiste** pour les uns, où le tout explique la partie, et où la société façonne l'individu.
2. Les tenants de la méthode **individualiste** pour les autres où le tout est la somme des parties, où l'individu est l'atome logique de l'analyse sociologique.

Les uns, à force de souligner le poids des contraintes sociales, réduisent le sujet à un simple "support des structures", entièrement déterminé par des forces sociales supérieures. Les autres n'envisagent les sujets que de façon autonome, acteurs libres et rationnels capables de choisir l'action optimale hors de toute influence extérieure. Aujourd'hui, 2 raisons principales semblent pouvoir expliquer un certain dépassement de ce clivage simpliste "holisme/individualisme".

- D'une part, à force de radicaliser leurs postulats, les adversaires en venaient à construire des caricatures inutiles, des monstres théoriques indéfendables.

- D'autre part, les extrêmes se rejoignent parfois pour ne plus former que les deux faces d'une même théorie. En effet, que l'individu soit entièrement soumis au système normatif de la société ("un idiot culturel" selon le sociologue américain Harold Garfinkel), ou qu'il soit un acteur totalement rationnel, importe peu puisque le résultat semble toujours écrit d'avance. Les comportements sociaux sont compris comme produit par des structures sociales contraignantes pour les uns et comme résultant d'un modèle universel de rationalité pour les autres. Les deux perspectives laissent finalement peu de place à l'imprévisibilité humaine puisque d'un côté comme de l'autre, l'individu est au cœur du social. La différence n'est finalement qu'idéologique.

Ce qu'il faut finalement retenir, c'est que la pensée sociologique est plurielle mais que ce trait commun à toutes les sciences, prend une acuité particulière en sciences sociales. Pourquoi ? Parce qu'elles présentent un ensemble de caractéristiques qui rendent délicate l'application des méthodes qui ont fait leurs preuves dans les sciences de la nature. On peut en souligner au moins deux :

1. La notion de **réfutabilité y est pratiquement impossible**. Jamais aucun test ne fournit de résultat totalement indiscutable, la vérification *toutes choses égales par ailleurs* n'est pas possible car le test en laboratoire y est, sauf exception, impraticable.
2. **La neutralité de l'observateur n'est jamais garantie** car en tant que membre de la société, il est à la fois sujet et objet de son étude.
3. **L'éthique protestante**, mise en actes au jour le jour, aboutit à la création d'un habitus, ensemble d'actions rationnellement organisées en un système de vie cohérent, qui possède de nombreuses affinités avec l'esprit du capitalisme.
4. Pour Weber, la sociologie est une science de l'action sociale. A la différence de Marx et de Durkheim, il s'agit moins de comprendre chez Weber la société et ses institutions que d'analyser, à un niveau microsociologique, les actions individuelles ou les formes de relation interindividuelles. Même s'il faut se garder de toute simplification de type Weber - individualiste - Durkheim - Marx - holistes, il est certain que la sociologie Wébérienne donne une place importante à l'individu.

6- Georg Simmel

Simmel (1858-1918) grandit dans le milieu très cosmopolite de Berlin, alors capitale en expansion d'une Allemagne qui se trouve en plein essor économique tout en maintenant des structures politiques quasi-féodales (domination de l'aristocratie terrienne des Junkers). Dans ce contexte, les intellectuels sont peu politisés, et Simmel ne s'intéresse que peu aux questions d'actualité. Il vit dans les interstices entre le milieu académique et le monde des arts, et cultive un style libre grâce à cette position intermédiaire. Sa sociologie comprend 4 dimensions essentielles.

1) Sociologie formelle. La sociologie porte sur une dimension particulière des phénomènes humains : la forme des interactions sociales (ex. : la domination a les mêmes formes à la cour de Louis XIV et dans une entreprise moderne).

2) Les types sociaux. Exemples de types décrits (de manière fort littéraire) dans ses " essais " : l'étranger, le médiateur, le pauvre, l'aventurier. Chacun de ces types est un attribut d'une

structure sociale (ex. : ce qui définit le pauvre, ce n'est pas ce qu'il fait, mais ce qu'on lui fait – on est pauvre à partir du moment où on est assisté).

3) La réflexion sur la modernité. La modernité est libératrice (côté positif) : plus la culture se développe, plus nous sommes inscrits dans un grand nombre de “ cercles sociaux ” différents, auxquels correspondent des aspects partiels de nos personnalités. C'est là une des sources de notre autonomie. En même temps, avec le développement de la culture, nous sommes d'autant plus dépendants (côté négatif), pour notre développement personnel, des ressources culturelles de notre société (art, religion, science, droit), qui nous restent en partie extérieures (en ce sens que ce ne sont pas nos propres créations).

4) La “ Philosophie de l'argent ”. La valeur d'un objet est créée par le fait que des individus y attachent une certaine valeur. Cette valeur individuelle (subjective) devient une valeur sociale (donc objective) à travers l'acte d'échange. Donc les échanges économiques doivent être compris comme une forme parmi d'autres d'interaction sociale.

Les théories du choix rationnel

En réaction contre les sociologies holistes, les “ théoriciens du choix rationnel ”, ou “ individualistes méthodologiques ”, proposent d'expliquer les phénomènes sociaux comme des produits émergents, c'est-à-dire comme produits de l'agrégation d'actions individuelles qui peuvent toutes être comprises comme rationnelles - au moins dans leurs intentions, si ce n'est dans leurs effets, souvent imprévus et “ pervers ”. Raymond Boudon réagit contre ce qu'il appelle le “ sociologisme ”, c'est-à-dire une forme d'explication des phénomènes sociaux qui considère les individus comme des “ agents ” passifs, “ agis ” par les structures sociales (conformément aux formules préférées des théoriciens du soupçon : “ qui tire les ficelles ? ” et “ à qui profite la situation ? ”). Selon lui, il faut au contraire considérer les individus comme des “ acteurs ” dotés la capacité de faire des choix rationnels, et les structures sociales comme un produit “ émergent ” de ces actions. C'est par une attitude respectueuse envers les personnes que nous prenons comme “ objets d'étude ”, c'est-à-dire en faisant tous les efforts possibles pour comprendre de l'intérieur la logique de leur action, que l'on expliquera de la manière la plus objective les phénomènes sociaux.

Selon James Coleman, les théories du choix rationnel permettent de comprendre les transitions entre le niveau des actions individuelles et celui des phénomènes macro-sociaux, mais au prix d'un modèle psychologique qui rend mal compte de la complexité des motivations de l'action humaine. C'est le prix à payer pour analyser de manière rigoureuse le fameux lien entre micro-sociologie et macrosociologie.

7- Talcott Parsons : sociologie de l'action sociale

La " théorie de l'action " formulée par Talcott Parsons dès *The Structure of Social Action* (1937) se présente comme une synthèse des apports des différents courants de la sociologie, issus notamment des " pères fondateurs " européens : Weber, Durkheim et Pareto. Dans un premier temps, à travers la notion d'" action ", qu'il situe au coeur de son système théorique, Parsons se positionne, dans le contexte intellectuel qui est le sien, contre les tendances behavioristes. Ces approches refusent toute

Dans une note en bas de page, Durkheim signale que l'opposé logique du suicide anémique est le suicide fataliste. Autonomie à l'homme en le réduisant à un ensemble de " réactions comportementales " à des " stimuli ". La notion élémentaire de unit-act peut se décomposer analytiquement. Pour qu'un acte existe, il faut au moins : 1) un acteur ; 2) une finalité visée par l'acte (à travers la notion de finalité,

Parsons refuse le behaviorisme) ; 3) une situation, qui se décompose elle-même en : 3a) conditions de l'action, sur lesquelles l'acteur n'a pas de contrôle ; 3b) moyens, contrôlés par l'acteur.

Les " variables de configuration " (pattern variables) permettent de décomposer analytiquement les dimensions implicitement contenues dans l'opposition " communauté / société " (ou : " solidarité organique / solidarité mécanique ", ou encore : " société traditionnelle / moderne ").

- 1) affectivité /neutralité affective ;
- 2) orientation vers la collectivité / orientation vers soi ;
- 3) particularisme /universalisme ;
- 4) qualité / accomplissement ;
- 5) diffusion / spécificité.

Cette typologie permet de dire que " l'action sociale est un système de choix que l'acteur exerce sur les attributs dichotomiques caractérisant ses propres motifs et les réponses anticipées de ses partenaires "

.

Talcott Parsons : sociologie systémique

A partir de son livre *The Social System* (1951), l'action et l'individu prendront une place subordonnée par rapport à la notion de système – même si Parsons affichait l'ambition d'articuler en une synthèse théorique unique l'action et le système : “ La sociologie est une théorie analytique des systèmes d'action sociale, pour autant que lesdits systèmes peuvent être compris comme constituant une intégration par des valeurs communes ”

Cette articulation entre action et système se réalise dans la “ hiérarchie de contrôle cybernétique ”. Au sommet, on trouve les niveaux du “ système ” qui sont riches en information et pauvres en énergie, à la base, on trouve les niveaux riches en énergie et pauvres en information. Dans un système biologique, cette opposition correspond à celle entre le cerveau et les muscles, dans un système informatique, à celle entre le logiciel et le matériel (hardware). Dans une société (ou “ système d'action ”), les quatre niveaux correspondants sont les sous-systèmes culturel, social, psychique et biologique. Le fonctionnement d'une société se fait à travers “ l'échange d'énergie et d'information ” à l'intérieur de ce système : de haut en bas, la hiérarchie des “ facteurs de contrôle ” (l'information contrôle le déploiement de l'énergie), de bas en haut, la hiérarchie des “ facteurs de conditionnement ” (la disponibilité en énergie conditionne l'usage de l'information).

La formalisation définitive du système de Parsons se trouve dans le modèle “ AGIL ”. Tout système d'action se décompose en quatre sous-systèmes, dont chacun peut à son tour être décomposé en quatre sous-systèmes. A = Adaptation, répondant au pré requis fonctionnel d'“ adaptation à l'environnement ”, correspondant au système économique. G = Goal-attainment, répondant au besoin de “ définition des objectifs ”, correspondant au système politique. I = Intégration, répondant au besoin de “ cohésion du système ”, correspondant au système social. L = Latence, répondant au besoin de s'appuyer sur une continuité, correspondant au système culturel. Entre ces sous-systèmes, la communication est assurée par des flux d'échanges de biens, de services, ou de valeurs symboliques, qui assurent la dynamique du système (ex. : engagement pour des valeurs culturelles provenant de L, en échange de richesse monétaire provenant de A).

Parsons propose également une théorie de l'évolution dans laquelle il se base sur une analogie entre les domaines « humain » et « sous-humain », ou biologique. Il affirme que dans les deux cas, toute transformation majeure qui a pour effet d'augmenter notablement la capacité adaptative de la société, ou de l'espèce, a toutes les chances de se produire, même dans des branches séparées de l'arbre de l'évolution. La différenciation serait donc un « evolutionary universal », c'est-à-dire « un ensemble de structures et de processus associés dont le développement augmente la capacité adaptative à long terme des systèmes vivants dans une

certaine catégorie dans une mesure telle que seuls les systèmes qui développent cet ensemble peuvent atteindre certains niveaux plus élevés de François Bourricaud, *L'individualisme institutionnel*, p. 97. (C'est ce dernier aspect – la capacité adaptative –, qui constitue la facette la plus moderne de la théorie de l'évolution de Parsons, qui, à d'autres points de vue, reste étrangement proche de l'évolutionnisme « classique » de Spencer.) Ainsi par exemple, la vision s'est développée indépendamment chez les mollusques, chez les insectes et chez les vertébrés. De même, l'écriture s'est développée de manière indépendante dans différentes sociétés. Il en va de même avec quelques autres universaux : religion, langue, technologie, stratification, légitimation – ce sont des éléments dont aucune société n'est dépourvue. D'autres sont propres aux sociétés plus évoluées : il s'agit notamment de la bureaucratie, de la monnaie et du marché.

8- Vocabulaire de base de la sociologie de Pierre Bourdieu

Illusio. Intérêt spécifique généré par le fonctionnement d'un champ particulier, ou investissement de l'agent dans le jeu et, par extension, produit de cet investissement en termes d'attachement personnel de l'agent aux enjeux.

Habitus. Système de dispositions acquises, incorporées de manière durable, et tendant à reproduire la logique des conditionnements qui sont à son origine.

Disposition. Tendance à agir ou à percevoir intériorisée à la suite d'un ensemble d'actions d'inculcation dans les situations sociales vécues par l'agent, et qui fonctionne comme un principe inconscient d'action et de perception.

Habitus de classe. Partie de l'habitus qui est déterminée par la position de l'agent au sein du champ des classes sociales, et qui est partagée par l'ensemble des agents qui ont cette position en commun.

Hexis corporelle. Rapport au corps et ensemble des postures qui font partie de l'habitus.

Ethos. Ensemble des dispositions morales qui font partie de l'habitus.

Capital. Ressource pouvant être utilisée dans un jeu. Il existe trois types principaux de capital économique (argent, biens matériels), culturel (diplômes, titres, compétences) et social (relations, appartenance à un groupe).

Espace social. Système de positions sociales définies les unes par rapport aux autres.

Position sociale. Rôle, poste occupé par une personne ou un groupe dans l'espace social.

Distance sociale. Différence entre deux positions sociales en termes de pouvoir et de gratifications.

Champ. Espace social défini par des intérêts (ou un enjeu) spécifiques, et par conséquent doté de lois de fonctionnement en partie spécifiques.

Enjeu. Intérêt spécifique à un champ.

Sociologie relationnelle. Sociologie qui met l'accent sur les relations entre éléments plutôt que sur ces éléments pris séparément. (Dans un champ, le jeu présuppose un enjeu ; cet enjeu présuppose l'existence d'agents dotés de l'habitus leur permettant de reconnaître l'importance de l'enjeu ; cet habitus présuppose l'existence d'un champ ; ce champ présuppose l'existence d'un jeu, etc.)

Autonomie relative. Capacité d'un champ à fonctionner selon des lois qui lui sont propres, malgré les similitudes résultant de l'homologie structurale.

Homologie structurale. Correspondance entre des positions équivalentes dans différents champs, en particulier entre le champ des classes sociales d'un côté, et chaque champ spécifique de l'autre.

Agent. Individu (ou groupe) défini par un ensemble de propriétés choisies par le sociologue (formation, profession, sexe, âge, etc.) en fonction de sa problématique.

Pierre Bourdieu : L'autonomisation du champ littéraire

Nous venons de définir un champ comme un espace de positions. Cette définition était basée sur une analogie entre le champ social et le champ de bataille (militaire). Ici, Bourdieu propose une nouvelle définition du champ, basée sur une analogie avec la physique. Dans le champ défini de cette manière s'exercent, comme dans un champ magnétique, des forces sociales (d'attraction ou de répulsion), qui se manifestent concrètement sous forme de motivations psychologiques, par exemple l'amour, la haine, l'ambition (correspondance structure-psychologie ; champ-habitus). Dans son analyse de *L'Education sentimentale*, de Flaubert, Bourdieu dit que celui-ci construit d'abord un champ, puis cinq personnages qui "seront lancés dans cet espace, telles des particules dans un champ de forces, et leurs trajectoires seront déterminées par la relation entre les forces du champ et leur inertie propre" (*Les Règles de l'art* p. 28). L'inertie, c'est leur habitus, qu'ils ont acquis dans un autre champ, précédemment.

L'autonomisation du champ littéraire est en partie le résultat d'une action paradoxale de Baudelaire : sa candidature à l'Académie française. "En contraignant cette instance à ses yeux discréditée à manifester au grand jour son incapacité de le reconnaître, il affirme aussi le droit, et même le devoir, qui incombe aux détenteurs de la nouvelle légitimité, de renverser la table des valeurs, obligeant ceux-là même qui le reconnaissent, et que son acte déconcerte, à s'avouer qu'ils reconnaissent encore l'ordre ancien plus qu'ils ne le croient" (Les Règles de l'art, p. 96).

Ce faisant, Baudelaire inaugure une double rupture. D'un côté, il refuse de faire de la littérature bourgeoise. Mais de l'autre côté, il refuse de faire ce qui apparaissait alors comme la seule alternative à la littérature bourgeoise: la littérature sociale (de gauche). Baudelaire et les autres écrivains qui inaugurent ce mouvement disent: nous faisons de l'art pour l'art (un peu comme les écologistes d'aujourd'hui essaient de dire: nous ne sommes ni de gauche ni de droite). En faisant cela, ils refusent de se situer dans le champ du pouvoir: "L'art pour l'art est une position à faire, dépourvue de tout équivalent dans le champ du pouvoir, et qui pourrait ou devrait ne pas exister. [...] Ils doivent donc inventer, contre les positions établies et leurs occupants, tout ce qui la définit en propre, et d'abord ce personnage social sans précédent qu'est l'écrivain ou l'artiste moderne, professionnel à plein temps, voué à son travail de manière totale et exclusive, indifférent aux injonctions de la politique et aux injonctions de la morale et ne reconnaissant aucune autre juridiction spécifique que la norme spécifique de son art" (Les Règles de l'art, pp. 114-115).

La violence symbolique.

Soit un rapport de force donné (entre la classe dominante et la classe dominée; entre un enseignant et son élève; entre un père et son fils). On a un cas d'exercice de la violence symbolique à partir du moment où: a) l'agent dominant utilise la force dont il dispose pour imposer une signification (bien /mal; bleu / rouge; vrai / faux); b) il parvient à faire accepter cette signification comme légitime, donc comme non arbitraire. Conséquence importante: celui qui parvient à faire usage de la violence symbolique augmente encore la force dont il dispose en y ajoutant la force qui lui vient de cette reconnaissance. (Donc il transforme la force en symboles, et les symboles en force.)

Capital symbolique: Forme de capital créée par un phénomène de croyance. Ressource s'ajoutant aux autres capitaux et venant augmenter leur efficacité, et provenant de la croyance en l'éminente valeur d'un agent. Le capital symbolique est généralement la ressource qui provient de la reconnaissance, par les dominés, de la légitimité de la domination, et dont disposent les dominants.

Pierre Bourdieu : Sociologie de la domination La domination masculine (1998)

En Kabylie, on observe de fortes différences dans l'hexis corporelle selon le sexe. L'hexis est en rapport avec sa fonction sociale, qui est de rencontrer d'autres hommes, d'être le lien entre la maison et le monde extérieur, d'en porter les responsabilités en public. Son mouvement le porte vers le haut, vers le dehors, vers les autres. La fonction sociale de la femme est au contraire d'être à la maison : elle est tournée vers l'intérieur, vers le bas, vers les siens. C'est pourquoi elle va légèrement courbée, les yeux baissés : tout son corps exprime la pudeur, la retenue, la réserve.

Selon Bourdieu, " la structure de la domination masculine est le principe ultime [des] innombrables relations de domination/soumission singulières ", selon le schéma suivant : dessus dessous ; rupture continuité ; fécondation gestation ; actif passif ; logos " je ne sais pas " ; affronter yeux baissés ; public privé ; droit courbe ; sec humide ; chaud froid ; culture nature ; ordre anomie. Mais que reste-t-il de tout cela dans la société moderne ? Il en reste de nombreuses traces :

- 1) la barrière (symbolisée par la ceinture) protégeant l'accès au vagin est reproduite dans les rites de l'examen gynécologique, qui dissocie le vagin, perçu comme un objet, de la femme, conçue comme une personne ;
- 2) l'hexis corporelle féminine (malgré tous les signes d'émancipation) reste marquée par le souci de se " faire petite ", de ne pas prendre trop de place ;
- 3) la majorité des femmes souhaitent avoir un conjoint plus âgé et plus grand, comme si elles se sentaient diminuées par un homme " diminué " (ce qui montre que leur statut social dépend de celui de leur conjoint) ;
- 4) une multitude de " choix infinitésimaux de l'inconscient " (usage du prénom, etc.), en s'additionnant, contribuent à construire la situation dominée des femmes.

Contre-feux (1998)

Bourdieu considère le mouvement de grève de décembre 1995 en France comme " l'avant-garde d'une lutte mondiale contre le néo-libéralisme ". Il considère que ce dernier est responsable de la destruction d'une " civilisation " (acquis sociaux, autonomie du champ artistique, intellectuel, etc.) créée par des décennies de luttes. Contrairement à ce que tente de nous faire croire l'idéologie néolibérale, les rationalisations, les suppressions massives d'emploi, la compétition effrénée, ne reposent pas sur une nécessité, mais sur un choix politique. Ce choix entraîne un dépérissement de l'Etat (la fameuse " révolution conservatrice ", qui consiste en fait

en une “ involution ”). On assiste à une bipartition de l'Etat. D'un côté, un Etat social qui garantit les privilèges des privilégiés ; de l'autre, un Etat répressif, policier, pour le peuple. La “ main droite ” de l'Etat (ministère des Finances notamment) ne veut plus assurer le prix de ce que devrait faire sa “ main gauche ” (ministères dits dépensiers : éducation, santé, social, etc.). La violence structurelle exercée par les marchés financiers se traduit nécessairement, après un certain délai, sous forme de violence sociale : souffrances, suicides, alcoolisme, consommation de drogue, violences dans la famille. C'est pourquoi les dominés ont tout intérêt à résister au dépérissement de l'Etat.

La tradition sociologique américaine s'efforce de concilier toutes les oppositions théoriques (individu et société, nature et culture, etc.). Ceci s'explique par le fait qu'elle naît dans un contexte historique de fortes tensions, par exemple entre la religion et la science, entre la morale chrétienne et la théorie darwinienne de l'évolution, entre l'envie de faire une sociologie utile aux défavorisés et l'ambition de faire une sociologie scientifique, entre une conception de l'homme comme être d'idéaux et de volonté, et une conception de l'homme comme être soumis à ses instincts. John Dewey résout ces antinomies de la manière suivante : “ Ni le soi ni le monde, ni l'esprit ni la nature [ne sont] le centre, pas plus que la terre ou le soleil ne sont le centre absolu d'un cadre de référence unique, universel et nécessaire. Il y a un ensemble mouvant de parties en interaction ; un centre émerge là où il y a un effort pour les faire changer dans une direction particulière ”. Cette position est partagée par tous les penseurs en sciences sociales américains de l'époque : le philosophe C. S. Peirce (1839-1914), le psychologue William James (1842-1910), le pédagogue John Dewey (1859-1952), le psychosociologue G. H. Mead (1863-1931), le sociologue C. H. Cooley (1864-1929), et les sociologues de l'Ecole de Chicago W. I. Thomas (1863-1947) et Robert Ezra Park (1864-1944). Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique En 1937, Blumer invente le terme “ interactionnisme symbolique ”, basé sur les trois postulats suivants :

- 1) les êtres humains agissent envers les “ objets ” en fonction des significations que ceux-ci ont pour eux ;
- 2) cette signification naît dans l'interaction sociale ; 3) cette signification dépend de processus d'interprétation.

9- George Herbert Mead

Selon Mead (un des précurseurs de l'interactionnisme symbolique), “ l'acte externe que nous observons fait partie d'un processus qui a commencé à l'intérieur ”, et “ une partie de l'acte se produit à l'intérieur de l'organisme et ne trouve son expression que plus tard, c'est cette partie du comportement que Watson a ignorée ”. Ainsi, l'idée de cheval, ce n'est rien d'autre que

l'ensemble des actions qui sont possibles avec un cheval, mais à l'état de projet d'action non réalisé. De même, l'idée de marteau se ramène au fait d'être " musculairement prêt à saisir le marteau ". Les idées sont des schémas d'action ; l'homme est un être " pragmatique ". C'est ainsi que Mead parvient à dépasser le béhaviorisme de Watson (qui réduit l'être humain à un organisme réagissant à des stimuli par des réponses comportementales) sans pour autant nier la continuité existant entre toutes les manifestations de la vie (comme cela a été montré par Darwin).

Pour comprendre en quoi le béhaviorisme de Mead est " social ", il faut considérer que l'esprit (l'intelligence) trouve sa source dans l'interaction sociale, puisque notre subjectivité n'est rien d'autre qu'une " conversation intérieure de gestes vocaux ", et que ces " gestes vocaux " trouvent leur signification dans l'interaction sociale. De même, le " soi " (self) est un produit de l'interaction sociale : c'est par la médiation du regard des autres que je peux me percevoir comme un " objet ", et donc porter sur moi-même un regard extérieur (en ce sens que le " je " porte un regard sur le " moi ", considérés comme les deux éléments constitutifs du " soi "). L'individu pleinement socialisé est celui qui est capable de prendre par rapport à lui-même l'attitude de l'" autrui généralisé ", c'est-à-dire de la communauté organisée dont il fait partie.

10- Alfred Schütz et la sociologie phénoménologique

Selon Weber, il y a action lorsque le comportement est mis en relation, par celui qui agit, avec un sens. Pour Schütz, ceci n'est pas clair : comment se fait cette « mise en relation » ? Pour clarifier ce point, il distingue l'action en train de se faire (das Handeln), de l'action dans son ensemble, terminée (die Handlung). Selon lui, seule cette dernière peut avoir un sens. Voyons pourquoi.

Schütz s'appuie sur Bergson, qui distingue la durée (temps subjectif) et le temps (temps objectif). Dans le temps, nous vivons notre expérience comme une succession d'états bien découpés. Dans la durée, ces repères sont brouillés. La durée, telle que nous la vivons subjectivement, est une suite ininterrompue d'états de conscience: on passe sans rupture d'un « maintenant » à un autre « maintenant ». L'expérience subjective se réduit à un flux: « unser Erlebnis wird und entwird ».

Il existe deux types de mémoires. La reproduction est la mémoire au sens classique, qui fonctionne dans le temps. Si je vous dis: « remémorez-vous votre premier jour à l'Université », je vais faire surgir en vous une expérience à laquelle vous ne pensiez pas il y a une seconde. Vous allez reproduire votre expérience à partir des traces que vous en avez. La rétention, au contraire, est liée à la durée. Lorsque vous vivez dans la durée, vous avez une sorte de mémoire

floue de ce que vous avez vécu il y a cinq ou dix secondes. Et cette mémoire floue s'estompe rapidement: son intensité diminue progressivement jusqu'à disparaître.

Selon Schütz, la rétention est de nature pré-phénoménologique. Seule la reproduction, qui, dans le cadre du temps, constitue les expériences comme expériences isolées, spécifiques (« unterschiedene, herausgehobene Erlebnisse »), qui peuvent être stockées, appréhendées comme des unités, soumises à des comparaisons et à des raisonnements, donne naissance à des « phénomènes ».

Pour qu'il y ait sens, il faut ce que Schütz appelle « der Akt der Zuwendung » : l'action de « se tourner vers » notre expérience, de diriger sur elle notre regard, notre attention. La « Zuwendung » est une sorte de faisceau lumineux qui « éclaire une phase écoulée de la durée »; de ce fait, seule la partie illuminée nous apparaîtra, et apparaîtra comme séparée du reste de notre expérience. C'est pourquoi l'agir et le « vivre » (das Erleben) n'ont en eux-mêmes pas de sens (le faisceau lumineux ne peut pas éclairer son point d'origine). C'est seulement lorsque, par cet éclairage, nous avons transformé ce vivre en vécu (das Erlebte) qu'il y a sens. La distinction faite par rapport au passé entre reproduction et rétention existe aussi pour l'avenir. Le projet suppose d'imaginer à l'avance le résultat de notre action. Mais cette imagination ne porte que sur l'action terminée, pas sur l'ensemble de l'agir (l'ensemble des gestes) nécessaire pour y arriver.

Donc le projet concerne l'action, et non pas l'agir. L'agir au mode futur, c'est ce que Schütz appelle la protension. A travers l'intentionnalité qui est en œuvre dans notre agir, nous avons une vague anticipation de ce que nous ferons dans la seconde qui suit. Mais cette anticipation est d'autant plus estompée que le futur se fait plus distant.

Peter Berger et Thomas Luckmann : La Construction sociale de la réalité, première partie

Ambition de leur livre: expliquer sociologiquement la totalité de la connaissance - non seulement les idées intellectuelles, mais encore la connaissance ordinaire, la religion et (en principe) la science.

11- Erving Goffman (1922-1982)

Goffman tente de théoriser, de manière aussi systématique et économique que possible, les éléments les plus « triviaux » de l'interaction quotidienne. Pour atteindre cet objectif, il développe successivement deux perspectives : la perspective « dramaturgique », qui considère les gens comme des acteurs qui jouent cyniquement des rôles afin d'obtenir des avantages personnels, et la perspective « rituelle » (inspirée de Durkheim notamment), qui considère que

notre manière de respecter scrupuleusement certaines règles est une manière de reconnaître le caractère sacré de l'être humain et de la société, et donc de démontrer notre respect envers autrui.

La perspective dramaturgique est basée sur quelques notions clé.

1) La " représentation " (performance) est une tranche temporelle d'activités qui s'adresse à un groupe particulier (" public ") dans le but d'influencer les membres de ce groupe.

2) L'" équipe " est une sorte de société secrète qui coopère pour donner une impression d'harmonie et de compétence.

3) La " région " : tout espace est divisé en une région avant (front), où est donnée la représentation, et une partie arrière (back) où les acteurs peuvent laisser tomber le masque.

4) Les " rôles en porte à faux " (discrepant roles) sont ceux de personnes qui s'immiscent dans l'équipe sans vraiment en faire partie.

5) La " communication hors personnage " (communication out of character) est une manière de sortir temporairement de son rôle pour rattraper des maladresses, pour rassurer le public.

6) Le " management des impressions " est le principe qui fonde tous les précédents : dans la vie sociale, nous portons tous un masque (latin " persona " = masque) pour gérer les impressions que nous donnons à autrui. Critique : cette métaphore théâtrale semble utile surtout pour décrire les moments les plus cérémoniels de la vie sociale, dans lesquels les rôles peuvent être adoptés ou rejetés. Mais certains rôles (celui de père, par exemple) ne peuvent pas vraiment être abandonnés à loisir. La perspective rituelle met au contraire l'accent sur les notions de coopération et de confiance. Nous avons tous intérêt à coopérer pour maintenir le tissu de la vie sociale, gage de stabilité et de sécurité psychologique. Goffman établit toute une série de distinctions, entre règles substantives (portant sur le fond) et règles cérémonielles (portant sur les procédures) ; entre règles asymétriques et symétriques ; entre règles régulatrices (qui énoncent ce qui doit être fait) et règles constitutives (qui créent de la réalité sociale), etc. Par ailleurs, il énonce les conditions nécessaires pour garantir la " normalité " des échanges sociaux :

1) chacun doit faire preuve d'une compétence sociale adaptée à la situation (positions corporelles, positionnement dans l'espace, etc.) ;

2) chacun doit démontrer qu'il a un niveau d'implication adapté (ni trop tendu, ni trop relâché) ;

3) chacun doit manifester son accessibilité à autrui ;

4) chacun doit respecter le principe de l' " inattention civile " .

Enfin, Goffman a fait plusieurs contributions fondamentales à la sociologie de la déviance. Dans " Stigmates ", il étend la notion de stigmaté à tout trait qui peut nous discréditer auprès d'autrui, à tout ce qui peut remettre en question notre identité (sociale, personnelle, de l'ego). Dans " Asiles ", suite à une longue recherche d'observation participante dans une institution psychiatrique, il met en évidence les caractéristiques principales de ce qu'il appelle les " institutions totales " (hôpitaux, prisons, monastères, baraquements militaires, etc.) : tous les aspects de la vie sont placés sous une autorité unique ; la vie est collective ; les horaires sont rigides ; toutes les activités convergent vers les buts de l'institution. En entrant dans l'institution, on fait l'expérience de la " mort civile " et de la " mortification de soi " : on abandonne les habits civils et l'identité personnelle, on revêt un uniforme, et on se reconstruit une identité en fonction des petits privilèges accordés par l'institution (accès aux cigarettes, au papier WC, au café, à la télévision, etc.). A moins qu'on ne réagisse par le repli sur soi ou la violence, qui seront alors interprétés comme des signes de maladie mentale.

15- L'ethnométhodologie de Harold Garfinkel

Conventionnellement, en sociologie de la déviance, la délinquance est un problème, qu'il s'agit d'expliquer. On pose alors des questions comme: « quelles sont les causes de la délinquance? Est-ce que la criminalité augmente ou pas ? Qui sont les délinquants ? » Le sociologue se pose donc les mêmes questions que tout un chacun. Pourtant, on pense que le sociologue peut y apporter des réponses qui sont différentes. Il existerait donc deux sortes de connaissances, bien séparées: le sens commun, et le savoir scientifique. Mais est-ce vraiment le cas ? Il est vrai que le sociologue a accès à des informations plus fiables, et qu'il les traite de manière plus méthodique. Pourtant, il faut examiner de plus près la base de données qu'il utilise (par exemple une liste de personnes arrêtées par la police). Premièrement, la délinquance y est définie par rapport à des critères juridiques : le délinquant est celui qui a violé la loi. Par ailleurs, l'objet appelé « délinquance » est supposé exister en tant que tel: le problème du chercheur est de faire un recensement aussi exact que possible des personnes qui correspondent à cette définition. Au contraire, l'objet de l'ethnométhodologie est d'étudier, non pas la délinquance, mais les catégories que nous utilisons lorsque nous parlons de délinquance. Par exemple, une étude conventionnelle sur la délinquance contiendra les catégories suivantes: « délinquant »; « classe moyenne »; « membres de la famille »; « travail ». Comment ces catégories sont-elles construites, et comment ces catégories, une fois construites, contribuent-elles à la construction de l'ordre social? Pour que les « délinquants » arrivent au poste de police, il faut tout un travail, qui commence par la définition de ce qui est licite ou non,

par la définition de catégories sociales dites à risque, qui seront particulièrement susceptibles d'attirer l'attention de la police, puis il faut un système policier qui soit organisé de manière à arrêter les gens. Enfin, les policiers auront une certaine manière d'analyser la situation, d'intervenir ou de ne pas intervenir, de rédiger leur rapport.

C'est seulement à l'issue de tout ce travail que telle personne se retrouvera dans la colonne statistique « délinquants » que le sociologue va utiliser comme base de données. Les « informations » contenues dans la base de données sont appelées par Garfinkel des *accounts* (ma traduction: comptes rendus, mais aussi: récit - donc fiction, et: motif - donc justification). Les gens rendent compte de ce qui leur arrive, de leurs expériences. Or, ces comptes rendus incorporent un défaut: ils sont fortement influencés par des facteurs contextuels: la biographie de l'individu, la raison pour laquelle il donne ce compte rendu (pour se vanter ou pour s'excuser), et les circonstances dans lesquelles il le fait (devant un policier, ou devant les copains). Les comptes rendus ainsi influencés par leur contexte sont appelés par Garfinkel des *expressions indexicales*. Clarifions le concept d'*indexicalité*. Il est issu de la logique. Par exemple, tout mot de la langue française a une signification donnée dans le dictionnaire - signification que l'on retrouve dans toutes les situations où le mot est utilisé. Mais lorsque nous utilisons ce mot dans une phrase (« auprès de mon arbre », ou: « tu es mon arbre »), dans une situation concrète, s'ajoute à cette signification une autre signification dépendant du contexte particulier d'utilisation (on ne comprend vraiment ce que je dis que si cela est replacé dans le contexte dans lequel je le dis). A la limite, prenez un mot comme « ce », ou « tu ».

On ne peut lui donner un contenu précis (telle chose, telle personne) que dans un contexte précis.

Donc « ce » et « tu » sont des *expressions indexicales*.

C'est à partir de là que l'on peut comprendre la position des ethnométhodologues sur les règles qui, selon Parsons, assurent l'ordre social (ils partent bel et bien de la même question de départ que Parsons: le problème hobbesien de l'ordre - Garfinkel et Parsons ont été collègues). Les règles elles-mêmes (point de départ chez Parsons) n'ont pas d'existence autonome. La seule chose qui existe, ce sont des comptes rendus des individus portant sur l'existence « objective » de telles règles.

Sociologie du sport

Le sport, moyen d'expression individuelle

La démocratisation du sport implique une remise en question des hiérarchies sociales fondées sur les hasards de la naissance et de l'appartenance de classe. Elle passe par la réduction, idéalement par la disparition des inégalités fondées sur l'origine sociale. Elle correspond donc à la réalisation pratique du principe d'égalité. Mais elle aboutit à la valorisation d'une autre hiérarchie, fondée cette fois sur le mérite. Le champion sportif d'origine populaire devient alors l'archétype d'une démocratisation réussie puisqu'il est le symbole d'une sélection fondée sur le mérite.

L'individualisation des choix sportifs part elle aussi des hiérarchies de classes, en soulignant les contraintes, les obstacles à l'exercice des choix individuels, pour mieux mettre l'accent sur l'accroissement des ressources collectives et individuelles, permettant progressivement aux individus de trouver, dans les différentes formes de pratiques sportives, des modes d'expression de leur singularité.

Dans cette perspective, au plus fort des contraintes de classe dans les sociétés industrielles, le sport est une pratique réservée à quelques-uns, un privilège de classe, tel que l'avait analysé T. Veblen (1970) dans la société américaine de la fin du XIXe siècle.

Dans un contexte transformé par l'abondance des ressources, devenues accessibles au plus grand nombre, le sport s'affirme un siècle plus tard comme mode d'expression susceptible d'être choisi en fonction des motivations, des aspirations, des objectifs individuels.

L'archétype de l'individualisation poussée à son terme est le consommateur de pratiques ou de spectacles sportifs, qui se détermine en fonction des opportunités du moment.

En reprenant ces deux tendances analytiques fondées, la première sur la prégnance des rapports de classes, la seconde sur l'individualisation des processus sociaux, on peut faire le lien avec les « matrices » repérées par D. Martuccelli dans son étude des approches sociologiques de la modernité (1999). La notion de « matrice » désigne, pour cet auteur, une « intuition » majeure permettant au sociologue de se repérer par rapport à d'autres regards. Elle se situe en amont des opérations logiques sur lesquelles elle débouche. Elle est donc proche de la notion de « thémata » définie préalablement par J.-M. Berthelot (1990) comme « fond commun d'intelligibilité ».

Des trois matrices repérées par D. Martuccelli – la « différenciation sociale », la « rationalisation », la « condition moderne » –, on retiendra les deux premières qui sont particulièrement à l'œuvre dans la sociologie du sport. La notion de « différenciation sociale » désigne le passage de l'homogène à l'hétérogène, caractérisé par la diversification des groupes, des rôles, des normes, et pose donc en permanence la question de l'intégration de la société. La notion de « rationalisation » est double dans la mesure où elle fait référence à deux dimensions : l'une désigne une maîtrise croissante du monde par extension de la rationalité instrumentale, l'autre plus synchronique, insiste sur « l'expansion de la rationalité dans toutes les sphères de la vie sociale ».

En se basant sur la matrice de la différenciation sociale, on peut analyser le sport soit en insistant sur le maintien des différences de classes et la diversification des champs sociaux (ce qui va dans le sens des analyses de Bourdieu), soit en soulignant les progrès de l'égalité sociale à travers la démocratisation du sport. Par contre, une approche privilégiant la matrice de la rationalisation aura tendance à caractériser le sport moderne soit par l'extension des contrôles internes et externes s'exerçant sur les individus (Brohm et Elias dans une vision symétriquement opposée), soit par l'extension du principe de mérite comme expression moderne de l'égalité et comme noyau dur du processus de rationalisation de l'action (selon la thèse d'Ehrenberg). Ce processus de sélection fondé sur le mérite peut donc être considéré comme une mise en œuvre spécifique de la rationalisation de l'action, particulièrement en ce qui concerne le sport.

Le croisement des deux axes – le degré d'égalité (ou d'inégalité) sociale et le degré de mérite – permet d'esquisser une typologie de formes sportives idéales. Le premier axe conduit à distinguer idéalement les sociétés selon qu'elles se caractérisent par des inégalités sociales fortes ou faibles. Le second axe correspondant soit à une forte, soit à une faible exigence de mérite comme principe de hiérarchisation sociale.

Les différentes formes de pratiques et de spectacles sportifs

Quelles figures typiques peut-on dégager du croisement de ces deux axes ? On définira quatre formes idéales de pratiques et de spectacles sportifs. La première correspond à une société caractérisée par une forte distance sociale, dans laquelle l'accès aux pratiques et aux spectacles sportifs exigeant un haut niveau de maîtrise technique reste le privilège de quelques-uns, ceux qui disposent à la fois des ressources économiques, temporelles (du temps de loisir), culturelles et sociales suffisantes pour se consacrer à une vie sportive. Historiquement, la description faite par T. Veblen de la classe de loisir américaine de la fin du XIXe siècle, est la plus proche de cette forme idéale. Aujourd'hui, l'engagement de quelques richissimes hommes d'affaires dans des « défis » comme l'America's Cup ou le tour du monde en montgolfière, peut illustrer ce premier type.

La seconde forme implique que le sport soit assez diffusé dans les différentes couches sociales pour s'affirmer comme un élément de modes de vie différenciés. Les enquêtes empiriques mettent en évidence ce processus de diffusion des pratiques sportives dans les différentes catégories socioprofessionnelles, chez les femmes et au sein des populations adultes, mesurent l'inscription croissante du sport pratiqué, mais aussi regardé, dans la société française depuis les années 1960. Sur cette base, les observateurs, les militants, les sociologues ont pu analyser le processus de « démocratisation » du sport, soit pour en souligner l'ampleur et les limites, soit pour dénoncer son caractère illusoire. En France, les thèses politiques proches du Parti communiste, en faveur de l'affirmation d'un « sport populaire », face au « sport bourgeois », soulignaient les effets positifs de la lutte des classes sur l'affirmation d'un sport populaire « autonome » (Adam *et al.*, 1975). *A contrario*, les analyses de P. Bourdieu mettent l'accent sur le caractère doublement illusoire de la démocratisation du sport. D'une part, la diffusion élargie

des pratiques et des spectacles sportifs n'implique en rien l'affirmation d'une « culture populaire » dont le sport serait partie prenante, car elle se réalise par l'extension du modèle culturel des classes dominantes aux autres classes sociales. D'autre part, les différenciations sociales se maintiennent et s'affinent dans le champ sportif, en particulier à travers les transformations de pratiques des classes dominantes, réalisées consciemment ou inconsciemment dans une perspective de maintien ou de renforcement de la distinction sociale (1980).

La troisième forme idéale correspond au déplacement d'une hiérarchie sociale fondée sur l'appartenance de classe, vers une hiérarchie fondée sur le mérite. Ce changement de pôle dominant est le corollaire du processus de « démocratisation » du sport. Si l'origine de classe n'est plus le critère légitime de hiérarchisation dans une société démocratique, la sélection des individus par le mérite, indépendamment de l'origine ou de l'appartenance sociale, devient le principe recteur d'une nouvelle légitimité historique. À chacun selon son mérite, y compris dans le domaine sportif. L'organisation sociale du sport de compétition, avec ses différents niveaux de confrontation, mis en scène, théâtralisés par le spectacle sportif, devient alors la forme historique et sociale la plus proche de ce nouvel idéal de hiérarchisation sociale.

La quatrième forme est fondée sur l'idéal d'effacement, à la fois des hiérarchies de classes et des classements sociaux selon le mérite. L'expression du choix individuel, débarrassé des déterminations extérieures, est alors, idéalement, au cœur de ce type de comportement. Dans le domaine sportif, la consommation de pratiques et de spectacles, au gré des sollicitations et des occasions du moment, choisie selon le principe de plaisir, constitue la forme concrète la plus proche de ce type idéal. Sur la base de ce modèle analytique, il est possible de reprendre certaines études empiriques sur le sport pour tenter de dégager ce qu'elles nous disent de transformations dans la société.

Les grandes orientations

Depuis les années 1960, nombre de travaux en sociologie du sport ont considéré le sport, explicitement ou implicitement, comme un lieu de cristallisation de la contradiction entre l'affirmation du droit à l'égalité – concrétisé par la démocratisation du sport – et la légitimation d'une nouvelle hiérarchie sociale, fondée exclusivement sur le mérite, l'égalité sociale devenant alors l'« égalité des chances ». En France, les travaux pionniers de J. Dumazedier cherchent à saisir la progression de cette « culture moderne du corps » qu'est devenu le sport, dans les différentes couches de la société, tout en soulignant que la définition du sport comme pratique de compétition semble restrictive au regard des significations que donnent les individus à leurs pratiques de loisir (1966).

À l'opposé, les travaux de J.-M. Brohm mettent l'accent sur l'impact du sport de compétition en tant que « pur » modèle de concurrence entre des individus ou des équipes, fondé sur la rationalisation du rendement corporel (1976). L'homologie avec les principes de concurrence et de productivité des sociétés capitalistes, plus largement des sociétés « administrées », selon la

terminologie d'H. Marcuse, étant au coeur de l'analyse. Dans le premier cas c'est l'accession du peuple à la culture, en l'occurrence à la culture du corps, qui est au fondement de la recherche ; dans le second cas c'est l'emprise croissante de la rationalité instrumentale, comprise comme une source d'aliénation de l'individu, qui guide la réflexion.

À partir d'autres bases théoriques (la théorie des jeux et l'individualisme méthodologique), P. Parlebas (1986), arrive à des conclusions proches de celles de J.-M. Brohm, quand il met l'accent sur la force d'imposition des règles institutionnelles qui insèrent le sujet sportif dans un réseau de déterminations l'empêchant d'exprimer ses capacités de choix. Les écrits sur le sport de P. Bourdieu et de sociologues s'inscrivant dans sa démarche, comme L. Wacquant ou J.-M. Faure, sont traversés par le même type de contradiction, entre une représentation du sport comme expression de cultures différenciées et une analyse soulignant l'emprise croissante de la rationalité instrumentale sur la vie sociale. Au tournant des années 1970 et 1980, P. Bourdieu insiste sur l'illusion d'un sport démocratisé, qui serait considéré comme l'expression de cultures autonomes (1979, 1980). Dans des écrits plus récents, il met plutôt l'accent sur l'emprise croissante de la rationalité du capitalisme libéral, en particulier dans le football (1999). L. Wacquant et J.-M. Faure, sur la base de deux études empiriques s'appuyant sur la théorie de la reproduction, en arrivent à deux jugements différents, voire opposés.

Le sport comme espace social différencié

Pour L. Wacquant, le sport, en l'occurrence la boxe appréhendée sur le mode ethnographique dans une salle d'un ghetto noir de Chicago, est analysé comme processus d'éducation du corps débouchant sur un savoir pratique (1989). Dans un écrit ultérieur (1998) et dans un ouvrage consacré à la boxe (2000), il décrit cet apprentissage comme une manière de façonner des « êtres compétents, adroits, experts, membres engagés et reconnus dans et par un monde social particulier ». Ce travail, tout en prenant ses sources dans la théorie de P. Bourdieu, s'en démarque sur plusieurs plans. Il reprend à son compte la notion d'habitus corporel en mettant l'accent sur le processus d'incorporation qu'implique l'apprentissage de la boxe. Mais Wacquant va plus loin quand il souligne que cette inculcation débouche sur l'acquisition d'une « science concrète » l'amenant logiquement à définir les boxeurs comme êtres compétents et reconnus dans leur milieu. Loin d'être confinés dans une culture de nécessité, ces boxeurs noirs américains produisent donc une culture spécifique qui débouche pour certains sur des métiers que Wacquant qualifie de « métiers du corps » en rapprochant les sportifs des chanteurs de blues, des musiciens, des danseurs, des prédicateurs, des disc-jockeys, qui ont en commun d'être des « performers » fondés sur des « compétences et des pouvoirs inscrits tout au fond des corps ». Le capital corporel ainsi mis en œuvre est relativement indépendant des autres formes de capital, qu'il soit culturel, économique ou social. Cette culture afro-américaine se caractérise par ailleurs par sa dimension virile, symbolisée à la fois par la boxe et par le blues, selon la thèse reprise de C. Keil (1966). Ainsi, la différenciation culturelle, analysée sous l'angle de la boxe et par extension, du blues, débouche

sur l'affirmation d'un mode de vie spécifique et autonome au sein de classes dominées, capable d'intégrer et de valoriser une sélection au mérite (le champion ou le « performer » en étant les modèles). L'étude de J.-M. Faure sur les « fouteux » de Voutré (1989 et 1999), peut être utilement comparée à celle de L. Wacquant. Le travail porte sur la pratique du football dans un petit village de Mayenne, Voutré, partagé entre l'activité agricole et l'activité ouvrière en raison d'une carrière exploitée depuis la fin du XIXe siècle. Le football s'est implanté à partir des années 1930, et jusqu'aux années 1970, il est le fief des ouvriers auxquels s'associent des commerçants. On y retrouve par ailleurs nombre de conseillers municipaux. Pour les agriculteurs, plutôt catholiques pratiquants, le football est le territoire des « rouges », leurs enfants ne fréquentent pas la même école. Pour les « footeux », l'événement c'est l'affrontement avec un autre village, « un bourg cossu situé à une soixantaine de kilomètres ». À domicile les supporters de l'équipe adverse sont « interdits de séjour ». Par contre ceux de Voutré s'y déplacent en nombre « pour être là, au cas où il y aurait des incidents ». Le jeu lui-même ne répond pas aux canons des schémas tactiques reconnus ailleurs. Ici il faut frapper le ballon fort et loin.

En émaillant son analyse de descriptions savoureuses, J.-M. Faure met en exergue l'absence d'esprit de sérieux des joueurs face à l'entraînement. Ce qui compte ce n'est pas de s'entraîner, c'est de « tenir sa place » le jour du match, « de mettre du cœur à l'ouvrage ». Dans ce contexte, « le plaisir de demeurer et de jouer ensemble est le principe majeur qui régit les conduites ». L'arbitre peut en faire les frais, perçu comme une sorte de directeur d'école toujours prêt à interrompre le jeu (référence à Hoggart). En définitive, ce qui importe c'est la vie collective : la famille, l'entraide dans la vie quotidienne, le goût de la fête (dont le regroupement autour de la buvette est un des éléments) quand il s'agit de football. En guise de conclusion à son étude qui accorde une grande place à la description, Faure met l'accent sur les spécificités d'une culture ouvrière dans un environnement rural.

En se référant à Bourdieu il note d'autre part les limites d'une culture *a priori* contestataire, qui se limite à l'insubordination, à la bravade face à l'autorité, et s'en prend plutôt aux personnes qu'aux structures. Enfin, l'auteur met en exergue les « dissonances » entre les formes de sociabilité et de solidarité des pratiquants populaires et les principes qui structurent le monde de la compétition et de la performance, avec « ses règles universalisantes et socialement neutralisantes ». En guise d'épilogue, J.-M. Faure évoque les transformations du club de Voutré depuis le milieu des années 1980, moins enraciné dans la vie locale, mais devenu plus performant. La rationalisation de l'action, à l'œuvre dans l'espace des sports, s'impose aussi dans un petit club comme celui de Voutré. Quelles similitudes entre le boxeur d'un ghetto noir de Chicago décrit par Wacquant et l'amateur de football de Voutré ? Tous deux sont complètement insérés dans leur communauté, qu'ils contribuent à pérenniser en respectant les valeurs, les codes, les conduites propres à la collectivité d'appartenance. Tous deux occupent une position dominée dans l'espace social. Tous deux ont un rapport au corps fondé sur la

rudesse, la souffrance. Au-delà de ces similitudes, les différences sont tout aussi significatives. Le boxeur analysé par Wacquant a développé d'importantes compétences spécifiques, corporelles, qu'il sait utiliser avec intelligence, ce qui en fait un être autonome, tout en étant inséré dans la communauté. Ces compétences font partie d'une culture du corps plus large, afroaméricaine, désormais reconnue comme culture de « performance » (*performer*), de spectacle, insérée dans les modes de consommation américains. À l'opposé, le footballeur communautaire de Voutré n'est déjà plus qu'un souvenir, balayé par les exigences de la performance sportive qui implique le triomphe de la rationalité instrumentale.

En d'autres termes, l'analyse de J.-M. Faure se décline largement sur le registre de la nostalgie d'un monde, celui de la culture populaire, en voie de disparition sous l'effet d'imposition de la structure sociale, caractérisée par l'instrumentalisation des rapports sociaux fondés sur la logique de la performance. En prenant également le football comme objet d'étude, C. Bromberger arrive, de son côté, à des conclusions tout à fait différentes sur la capacité des mises en scène footballistiques d'exprimer les différenciations sociales dans le monde moderne.

Le sport moyen d'intégration

Avec C. Bromberger (1988, 1995, 1996), ethnologue, le stade de football devient le lieu où se condensent les affinités et les différences sociales qui s'expriment dans des mises à distance, y compris spatiales, dans l'affirmation de particularismes et dans l'expression d'appartenances sociales. Pourquoi le sport, plus spécifiquement le football, exerce-t-il une telle force d'attraction ? Essentiellement parce qu'il exprime une vision cohérente du monde, en raison de sa « plasticité herméneutique ». Les jeux de compétition ont « le pouvoir de théâtraliser, sur le mode de la fiction dramatique et caricaturale, les valeurs fondamentales qui façonnent nos sociétés » (1995). En cela, ils permettent toutes les identifications. Mais pourquoi le football plus que d'autres sports ?

La réponse à cette question nécessite un détour par l'histoire de ce sport. Elle permet de mettre en évidence un double processus, de diffusion d'un sport bourgeois vers les classes populaires, mais aussi de « conquête d'une large partie du corps social » qui se manifeste dans la diversification sociale du recrutement des footballeurs professionnels.

Cela se traduit, aujourd'hui, dans les stades de football, par la diversité des systèmes d'identification, favorisée par « la diversité des vertus (force, finesse, abnégation, prise de risque, discipline, complicité, solidarité, etc.) que met en scène ce sport collectif » (1996). En d'autres termes, chacun peut interpréter le match de football à sa manière, même si de grands clivages existent dans les processus d'identification. Sur quels registres se constituent-ils ? Sur des systèmes d'opposition : entre le Nord et le Sud en Italie ; entre deux villes (Marseille, Bordeaux), à l'intérieur d'une ville (Glasgow) l'intérieur même de la foule des supporters (à Marseille, dans les années 1980, les jeunes des quartiers nord s'identifient au Camerounais Joseph-Antoine Bell, les classes moyennes à Alain Giresse) ; sur les styles de jeu des équipes (le

triptyque Simplicité, Sérieux, Sobriété, de la Juventus de Turin, propriété de la famille Agnelli)...

L'organisation des clubs de supporters et les clivages qui les

opposent traduisent également les différences, les proximités, les mises à distance dans la construction des appartenances et des identifications.

Mais pourquoi cette popularité spécifique du football par rapport à d'autres sports ? Par sa capacité de mettre en scène les principaux ressorts, contradictoires, de la réussite individuelle et collective, dans le monde contemporain. Tout d'abord – sur ce point, Bromberger reprend la thèse d'Ehrenberg – le football exalte le mérite des vedettes dans la compétition entre égaux. Dans nos sociétés, le statut n'est pas acquis à la naissance, il se conquiert au cours de l'existence. Ceci n'est pas spécifique au football et vaut pour tous les sports. Pourquoi celui-ci ? Essentiellement parce que, outre le mérite, il met en scène l'incertitude. Celle-ci est fondée sur l'aléatoire (la chance, la malchance), en particulier en raison des caractéristiques réglementaires et techniques d'un jeu au pied qui renforcent les possibilités de maladresses, d'où l'aléa et les croyances dans le destin et les rituels susceptibles de l'amadouer.

Le troisième élément d'attractivité est fondé sur le principe d'homologie entre le football et le travail industriel. Tous deux sont fondés sur la division du travail, en même temps qu'ils nécessitent de savoir travailler en équipe, ce qui est une source de solidarité et implique de la sagacité en situation d'incertitude. De plus, le football met en scène le principe de justice symbolisé par l'arbitre, mais d'une justice incertaine, contestable et contestée, discutable et discutée, donc qui peut alimenter les conversations à l'infini. Si la justice tranche, le sentiment d'injustice n'est jamais loin. Et quand il y a injustice, ou que le sort est durablement défavorable, en dépit du mérite, il y a toujours la possibilité de tricher. La tricherie devient alors justifiable, légitime, puisqu'elle corrige une injustice. Ainsi se construit, par le spectacle du football, une vision théâtralisée du monde, condensée en un lieu et en un temps très court.

Quelle figure de l'individu émerge de cette analyse ?

Celle d'un membre socialement intégré en fonction de la diversité de ses positions, sociales, géographiques, générationnelles, qui exprime d'autant mieux ses appartenances qu'il dispose avec le sport, le foot-ball en particulier, de mises en scènes des principes et des valeurs contradictoires à l'œuvre dans le monde social. Ainsi, le spectacle du football condense la diversité des appartenances d'individus qui s'affirment de manières différenciées comme membres d'une société moderne. À la différence de l'homme communautaire dessiné par J.-M. Faure, condamné par la rationalisation de la compétition, l'amateur de football s'inscrit bien dans les clivages d'une société contemporaine, sans cependant tomber dans la fausse simplicité d'une correspondance mécanique entre « goûts sportifs » et « positions sociales » (1996). Mais au-delà de ces clivages, c'est bien l'appartenance à une « commune humanité », cimentée par des valeurs fondamentales mises en scène par le spectacle du football, qui expliquent la popularité de ce sport.

De ce travail émerge une figure de l'individu moderne, capable de s'identifier de manière différenciée à la représentation théâtrale du monde qu'est le match de football. La thèse de C. Bromberger se situe donc à une position-carrefour entre une représentation du sport, spécifiquement du spectacle de football, comme expression de modes de vie différenciés et expression moderne du classement au mérite, ce qui n'est sans doute pas pour rien dans l'audience qu'elle a reçue.

Sport et formes de compensation

Avec des auteurs comme N. Elias, A. Ehrenberg ou P. Yonnet, les différenciations sociales cessent d'être la matrice interprétative centrale, pour se déplacer vers le processus de rationalisation de l'action ; avec, cependant, des différences importantes entre ces auteurs. Elles tiennent en particulier à la place relative accordée au sport en tant que système de sélection au mérite, central pour Ehrenberg, relativisé par Yonnet, mais aussi à une représentation spécifique du sport comme expression contrôlée des émotions chez Elias.

Au cours des années 1990, les travaux de N. Elias sur le sport (1976, 1994) sont devenus centraux. Sa démarche présente en effet, *a priori*, un double intérêt pour l'étude du phénomène sportif. De manière immédiate, pour des responsables institutionnels, elle apporte des réponses aux questions que suscite le développement, en football, du hooliganisme et du supporterisme extrême. Le hooliganisme dans la société anglaise est alors compris comme le résultat d'une plus forte tolérance à la violence dans certaines couches de la classe ouvrière, en voie de déclasserment. En utilisant la méthode comparative préconisée par Elias, des recherches menées dans d'autres pays mettent en évidence les spécificités sociétales et régionales de ce phénomène (Mignon, 1998).

Le second attrait des thèses de N. Elias est de proposer une interprétation globale du développement historique du sport moderne, en l'inscrivant dans un processus civilisationnel, caractérisé par un double mouvement, de renforcement de la sensibilité à la violence physique (la pacification des mœurs et le développement de l'autocontrôle) et de monopolisation de la violence légitime par l'État dans les sociétés démocratiques ; le sport étant compris comme lieu central d'expression contrôlée d'émotions qui ne peuvent s'extérioriser par ailleurs, dans la vie quotidienne. Cette thèse met au cœur de l'analyse la question de l'intégration des individus dans les sociétés modernes et y apporte une réponse somme toute optimiste : cette intégration se fait, au prix d'un contrôle accru des pulsions, en dépit des régressions, voire des périodes de « décivilisation ». Elle prend le contre-pied de celle de J.-M. Brohm, qui analyse le sport comme processus de sublimation répressive des instincts et comme facteur d'aliénation. Elle se distingue fortement de celle de P. Bourdieu quand celui-ci met l'accent sur le maintien des différenciations sociales, ou quand il souligne les dangers de l'emprise du libéralisme sur le sport, en particulier le football. Elle insiste, *a contrario*, sur les effets bénéfiques du sport comme élément moderne de pacification des mœurs, à travers l'apprentissage de l'autocontrôle et l'expression contrôlée des émotions. Cette dynamique, dominante selon N.

Elias, en dépit de tendances contraires ou de résistances de classes, est bien un processus de rationalisation des comportements sociaux, mais il s'agit ici d'une rationalité en valeur, les principes qui régissent les conduites légitimes (respect des adversaires, des règles sportives, des autorités chargées de les faire respecter) étant fondés sur le renforcement du contrôle individuel et social des pulsions violentes. À bien des égards, le sport moderne symbolise et concrétise à la fois, pour N. Elias, le processus civilisationnel, et correspond bien à cette société des individus qui doivent s'autocontrôler tout en cherchant des formes d'exutoires légitimes à la nécessaire répression des pulsions. La caractéristique centrale de cette analyse, au regard de la grille utilisée, est de postuler que la pacification des mœurs tend à s'imposer en dépit des obstacles historiques liés aux différenciations

de classes, pour mettre aux prises l'individu avec les exigences de maîtrise de soi, dans une société moderne. À l'habitus de classe de P. Bourdieu, N. Elias oppose la force du processus civilisationnel de l'habitus social. Le sport est donc considéré comme un lieu d'expression et de régulation des pulsions individuelles, cependant il est vécu de manière différenciée selon les appartenances sociales.

Cette thèse fait peu de place à la performance sportive comme principe moderne de hiérarchisation sociale fondé sur le mérite, pour insister sur le caractère cathartique de la compétition, en raison de l'« excitation agréable » qu'elle procure. Elle se situe donc à mi-chemin entre une représentation du sport comme mode de vie différencié et comme expression de choix individuels.

Sport et autonomie

Avec A. Ehrenberg l'individu moderne quitte le confort relatif des appartenances sociales, pour se retrouver confronté aux incertitudes que génèrent les transformations de la société française. Dans ce processus, le sport occupe désormais, dans l'imaginaire social, une place de premier plan.

La thèse d'Ehrenberg est que le sport permet de résoudre, dans l'imaginaire, une contradiction fondamentale des sociétés démocratiques, entre l'égalité de droit et les inégalités réelles. Comment est elle argumentée ? Dans *Le culte de la performance*, publié en 1991, il analyse les transformations de la société française des années 1980.

La concurrence, comprise comme principe d'action et comme représentation, a débordé la sphère du marché au cours de cette période. Elle transforme les représentations de l'entreprise, devenue modèle de conduite (efficacité, réalisation personnelle). Elle modifie aussi notre relation à la consommation, devenue un vecteur central de réalisation personnelle. Elle transforme enfin notre vision de la compétition sportive devenue « principe d'action tous azimuts : le sport est sorti du sport, il est devenu un état d'esprit, un mode de formation du lien social, du rapport à soi et à autrui pour l'homme compétitif que nous sommes tous enjoins de devenir au sein d'une société de compétition généralisée ». Plus simplement, « les champions

sportifs sont devenus des symboles de l'excellence sociale alors qu'autrefois ils étaient plutôt signes de l'arriération populaire ».

Comment cette série de transformations a-t-elle pu s'opérer ? Le premier niveau d'explication est à chercher dans les transformations du contexte politique des années 1980 qui marquent la fin d'une double utopie, la croyance en une société assurantielle (l'État-providence) et la croyance en une alternative au capitalisme (la transition vers le socialisme). L'effondrement des croyances en des solutions collectives favorise le développement interdépendant d'un néo-individualisme et d'un néo-communautarisme.

Le premier mouvement met en exergue un « individu souple, mobile, autonome, indépendant, qui trouve par lui-même ses repères dans l'existence et se réalise par son action personnelle » ; le second se concrétise par des formes d'appartenance communautaire nouvelles, dont les plus dures sont les résultats d'un processus d'exclusion sociale que l'État-providence n'a pu maîtriser. Il en résulte un type de société et un style d'homme démocratique à la fois postassurantiels et postrévolutionnaires, qui valorisent la performance individuelle. Cela ne signifie pas pour autant que la sensibilité égalitaire ait disparu. Ce mouvement vers l'égalité, que Tocqueville avait identifié comme élément central de la dynamique des sociétés démocratiques, s'est concrétisé historiquement par l'affirmation de l'égalité politique à travers le suffrage universel et le mouvement contre les inégalités économiques et sociales (l'État-providence ou la solution révolutionnaire). Dans ces deux mouvements pour l'égalité, concurrence et justice étaient contradictoires. La solution révolutionnaire était l'abolition de la concurrence ; celle de l'État-providence, protéger de la concurrence ceux qui n'avaient pas les moyens de s'y confronter et promouvoir ceux qui le méritaient (par l'école). Or l'opposition entre concurrence et justice est en train de disparaître. Comment ? Par la singularisation de l'acteur individuel, rendue possible par la comparaison permanente qui touche presque tous les domaines de l'existence. Cette nouvelle sensibilité égalitaire fait « de la justice le produit de la concurrence ». C'est précisément en cela que le sport devient le modèle d'une société qui continue d'aspirer à l'égalité, mais la fonde désormais sur une « juste concurrence » qui produit ainsi une « juste inégalité ».

La mise en forme de la juste concurrence et de la juste inégalité par le sport n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui est récent, c'est le renforcement de sa légitimité sociale. Jusqu'aux années 1960, le sport était associé au peuple, spectateur ou professionnel, même si les réalités sociologiques des pratiques étaient différentes. Ce qui importe pour la démonstration est l'image convenue du sportif en chambre. Or que met en scène le spectacle sportif ? « L'image la plus populaire qui soit de l'égalité de mérite. Au fond ce que la vie devrait être pour chacun d'entre nous si elle était juste... » (Ehrenberg, 1993). Là réside, selon cet auteur, le principe moteur de l'engouement de masse pour les compétitions sportives. Mais cette « fiction réaliste » fondée sur la juste concurrence n'avait pas de légitimité sociale tant qu'elle restait associée au « peuple égaré, enfant, aliéné », dans une image de la société qui se pensait encore comme

société de classes. Le champion était celui qui s'était extrait de sa condition tout en exprimant la situation dominée des classes laborieuses. Cette représentation recule dans les années 1980, dans une société à la fois de performance et d'exclusion.

La prise en charge individuelle de sa propre vie est désormais perçue comme une nécessité. Dès lors, le sport n'est plus seulement une mise en scène de champions qu'on admire, il devient une invitation à passer à l'action. L'individu ne peut plus se contenter de rêver, à l'occasion d'exploits sportifs, la réalisation de soi passe par la construction d'une figure héroïque de soi-même. Cette figure est omniprésente dans le monde du sport des années 1980, qui voit se développer le sport-aventure (G. d'Aboville pouvant illustrer cette assertion) ; elle se retrouve aussi dans le monde de l'entreprise. Ce double mouvement, « du sport hors du sport » (comme manifestation métaphorique d'un rapport généralisé à l'existence), et comme aventure (métaphore de la réponse individuelle à la crise de l'action politique), constitue, selon Ehrenberg, le fondement du nouveau succès du sport, présenté comme symbole de conduite de soi. « Le sport est inhérent au désir d'être sujet pour soi-même, non objet de quelque chose. »

Cette face lumineuse de l'individu-sujet, autonome, capable de se prendre en charge dans un monde incertain, est cependant contrebalancée par une face cachée, que la divulgation publique des pratiques de dopage dans le monde sportif contribue à faire sortir de l'ombre. Dans un entretien avec P. Mignon et G. Vigarello (*Esprit*, 1999), A. Ehrenberg, rappelle que le dopage est traditionnellement perçu comme une tricherie mettant en cause le principe d'égalité des chances, ce qui en soi peut constituer un risque de mettre à mal cette fiction réaliste dans l'imaginaire social. À cette remise en cause, s'en ajoute une seconde, celle du risque sanitaire, de dépendance. Le dopage devient dès lors un problème de drogue. Ce déplacement est à mettre en relation avec un autre, celui de la dépression, comprise de moins en moins comme un conflit psychique, de plus en plus comme une insuffisance face à la performance que les individus exigent d'eux-mêmes, insuffisance corrigée par les psychotropes. Entre les drogues qui relèvent du couple normatif permis/défendu et le médical qui relève du normal/pathologique, le dopage pourrait être perçu comme une technique de « stimulation de soi », située entre les deux couples déjà identifiés. En d'autres termes, le dopage chez les sportifs pourrait être analysé comme un palliatif à l'insuffisance de performance, mettant en cause à la fois le principe d'égalité (des chances) et transformant les individus concernés en malades (dépendants).

Femme et pratiques sportives : Bedhioufi, H. Mrabet H et Ayachi S. (2011), *Femmes tunisiennes et pratiques sportives : contexte socio-historique*, Revue Le DEFI, n°3, janvier, 13-32.

Les réflexions proposées dans ce passage reposent sur une enquête menée sur des footballeuses tunisiennes en compétition, évoluant en niveau 1 du championnat national tunisien. Leur implication dans ce sport est importante. En effet, l'accès des femmes tunisiennes à un sport de tradition masculine n'est ni le fruit exclusif du conditionnement du milieu social

d'appartenance, ni le résultat unique d'une action autonome et individuelle, autrement dit de leur choix libre. Leur orientation vers le football peut être comprise comme le produit d'une interaction entre certains éléments de leurs conditions sociales et leur désir de prise d'autonomie. Par rapports aux modèles sociaux traditionnels vécus, le football féminin apparaît comme un défi aux différences sociales liées au genre et obéit à une logique du « contre - modèle ». « Les travaux contemporains sur les processus de la différenciation sexuée montrent que les femmes et les filles déploient des stratégies variées pour inventer de nouvelles manières d'être plutôt que d'effectuer un choix entre les modèles de l'émancipation ou de la soumission » (Croquette, 2004, p. 80). L'idéologie dominante, en Tunisie, c'est de maintenir la femme dans la sphère intime de la maisonnée. « Etre « féminine » c'est essentiellement éviter toutes les propriétés et les pratiques qui peuvent fonctionner comme des signes de virilité » (Bourdieu, 1998, p. 136). Les jeux, les sports et les assauts physiques sont, jusque là, l'occasion de former une virilité masculine qui par la suite s'exprime avec toute évidence. La grâce, l'élégance, la beauté du geste semblent cadrer mal avec la conception socio-culturelle d'un homme fort, viril et endurant. Jouer au football apparaît comme inconvenant avec la féminité (Louveau, 2004). Toutefois, l'investissement des femmes dans un sport « d'hommes » dévoile une dualité identitaire : masculine par rapport à leur pratique sportive et féminine au regard de leur image de femme. A côté de leurs qualités viriles, elles possèdent d'autres caractéristiques qui mettent en évidence des vertus largement féminine. Ainsi, cette identité masculine souvent associée aux deux notions de virilité et de liberté est endossée, aujourd'hui, par les femmes tunisiennes comme une manière de défendre leur statut de femme. En effet, les footballeuses déclarent accéder à ce sport pour revendiquer l'égalité entre les deux sexes. C'est ce trait de caractère qui leur permet, peut être, de surpasser le regard de la société. Une enquête sur les footballeuses tunisiennes permet d'identifier les conditions sociales objectives (situation familiale, milieu géographique, niveau socio-économique etc...) et subjectives (jeux durant l'enfance, pratiques sportives passées etc...) favorisant leur engagement dans la pratique du football. Nous avons réalisé une série d'entretiens afin de mettre en évidence les modes de socialisation sportive sexuée des footballeuses. Nous partons en effet de l'idée que les différences du rapport au sport et des trajectoires spéciales s'expliquent en partie par les modes de socialisation familiale différenciés (Lahire, 1995).

Femmes tunisiennes et pratiques sportives :

Sans entrer dans une description détaillée de la diversité des attitudes ou des sentiments des groupes constitutifs de la société tunisienne à l'égard de la pratique sportive des femmes, nous essayons dans cet article de retracer les effets saillants qui ont contribué à l'implantation du sport féminin en Tunisie. Pendant la période coloniale, l'adoption et la promotion de la culture physique et sportive occidentale a été faite par l'élite tunisienne. L'intérêt pour les loisirs est apparu rapidement en raison de la facilité de la pénétration et de l'installation coloniale.

Parades militaires, exercices de préparation militaire organisés à l'intention des bataillons scolaires, pratique de l'escrime dans les diverses salles d'armes de Tunis et à l'occasion des tournois, gymnastique de type amorosien constituent le premier volet de cette culture physique. L'autre volet est représenté par les compétitions de football, des tournois d'escrime, des activités de lawn-tennis, de vélocipède, de lutte et de la boxe professionnelles, de courses automobiles et d'épreuve de marche. Pour cette classe sociale, le sport revêt des attraits aussi brillants que ceux des sciences modernes et c'est par ce qu'il est auréolé du prestige de la modernité qu'il la pénètre si intensément en l'espace d'un demi siècle (Errais & Ben Larbi, 1986). Le sport, paré de ses vertus socialisantes et envisagé par le pouvoir colonial français, durant la période de colonisation, comme un parfait outil d'intégration des Tunisiens. La pluralité des groupes sociaux est accrue par l'interpénétration de plusieurs hiérarchies, administrative, militaire, religieuse. A ce foisonnement de hiérarchies s'impose le nouvel ordre né de la relation coloniale qui évolue tout le long de la constitution de l'Etat Nation après son indépendance. Les attitudes à l'égard de la société coloniale constituent un large spectre qui va du rejet hostile à la collaboration la plus subtile. Ce sont ces attitudes très diversifiées qui servent de base à cette interprétation de la culture dominante et qui participent à la construction d'une personnalité originale. C'est autour de ce dialogue qu'est réinterprété le sport, cette culture insolite propre au dominant. Initialement la société tunisienne, dans sa globalité, réagit de façon hostile ou indifférente au sport occidental. Ceci s'explique par le fait que le monde rural n'est quasiment pas pénétré par la pratique et reste de la sorte étranger à cette activité. A l'inverse la société citadine traditionnelle à travers les ulamas¹, les confréries ou tout simplement les chefs de famille rejette cette pratique car ils la considèrent comme superfétatoire, futile et empreinte de légèreté en quelque sorte un enfantillage. Plus stricte est leur position lorsqu'il s'agit de pratique féminine qui reste inenvisageable pour eux, puisque surgit l'interdiction de la nudité même partielle du corps de la femme ou de la jeune fille (Bedhioufi, 2001). Ici, la personnalité tunisienne s'affirme en négatif, de façon contrastée par rapport aux valeurs occidentales. Les femmes tunisiennes sont aux prises à la fois avec les conceptions de la féminité du système culturel dominant et avec celui de leur culture musulmane d'origine. Dans les deux cas, les femmes sont placées dans une situation de domination par les hommes qui s'expriment de différentes façons : physique, économique et symbolique (Bourdieu, 1998). Ainsi, en Tunisie, les rôles, les habitus, les canons esthétiques, les attitudes et les gestes féminins sont fixés par le sens et les valeurs sociales correspondant à la vision traditionnelle de la femme idéale, épouse et mère (Tlili, 2002). Le développement d'une vision de la pratique sportive féminine dans ses dimensions éducatives est relativement anciens, à travers l'obligation de l'éducation physique, démarche socialement significative, puisqu'elle ouvre la voie à l'appropriation ou à la réappropriation de la pratique physique par l'ensemble des citoyens. Un arrêté du 25 septembre 1945 fixa que l'enseignement primaire destiné aux

¹ Ulamas hommes de sciences juridiques et religieuses

filles musulmanes. Donné dans les écoles dites « franco-arabe », il comportait deux cycles : un premier cycle d'une durée de trois ans, comportant un cours moyen et un cours supérieur. Dans l'enseignement de ce dernier nous notons la présence de l'éducation physique comme matière. De la même manière le sport féminin a vu le jour dans les institutions scolaires, puis il s'est propagé dans la société civile. « Malgré l'intégration des femmes au monde de la compétition, le sexisme persiste, associé à d'indéracinables superstitions : le sport risque de dénaturer les femmes, soit en les masculinisant, soit en les stérilisant » (Saouter, 2007, p. 180). Les hommes et les femmes sont bien séparés lorsqu'ils jouent. Selon cet auteur les femmes ont un corps plus délicat que les hommes, plus faible et moins apte à la pratique du football.

Bien que le football féminin soit joué depuis les années quatre vingt, il a connu beaucoup de difficultés à intégrer le réseau officiel de la pratique. Ce n'est qu'en 2004 qu'un championnat officiel était mis en place. L'institution n'envisage pas la possibilité pour les femmes de participer en tant qu'actrices dans l'arène du football. Par un jeu subtil d'attirance et de répulsion, l'institution sportive exclue les femmes de la pratique officielle du football. La fédération tunisienne de football, bien qu'elle dispose d'un siège autonome, a évacué la présence de la femme par l'implantation de la ligue du football féminin dans d'autres locaux. Mise à part de rares exceptions, qu'il convient de recenser, les femmes ne participent aux décisions des bureaux fédéraux que comme simple spectatrice. Leur présence est non seulement souhaitée, elle est même exigée dans chaque bureau fédéral. La posture de la tunisienne rejoint celle de sa consœur française. Mennesson (2003) explique les stratégies de la commission féminine au sein de la fédération de football française qui est caractérisée par une conformité sexuée et sexuelle, modération perceptible dans le discours et un rapport de force très défavorable. La présence de la femme dans les instances fédérales n'est envisagée que pour mieux servir le slogan de l'égalité des chances. Elle a toujours la tâche de s'occuper de la promotion du sport féminin. « L'importance des représentations très stéréotypées du féminin dans le milieu des instances dirigeantes du football explique en partie les difficultés d'organisation de la pratique des femmes » (Mennesson, 2003, p. 95). En abordant la question de l'engagement de la femme tunisienne dans la pratique du sport, on est enclin à pointer les processus de régression ou éventuellement de progrès qui se manifestent dans ce domaine. Si la femme tunisienne a réussi à conquérir certains droits, elle doit à présent s'attacher à faire appliquer la loi, préserver les acquis en s'opposant avec fermeté aux tentatives de retour en arrière. Dans cette logique, il importe de considérer le port du voile comme une régression et un frein au développement de la pratique sportive féminine.

Construction identitaire et cadre de socialisation

Dans le contexte de la société tunisienne, de façon générale, les définitions de masculin et du féminin commencent à changer. On s'accorde à prendre des grandes distances avec le modèle biologique de la différenciation des sexes, pour penser que celle-ci relève plutôt d'un montage symbolique, culturel et politique car ce ne sont pas les différences biologiques qui engendrent le

genre mais la dichotomie des genres qui dote de significations les différences anatomiques (Rault, 2004). L'adoption d'un code de statut personnel détachant le droit civil du Coran dès 1957, avec l'abolition de toutes les conditions qui laissent la femme dans une condition inférieure à celle de l'homme (la polygamie est supprimée, le divorce est réglementé) l'accession des femmes aux professions et à des activités physiques historiquement masculines, laisserait facilement penser que la différence entre les sexes se serait, aujourd'hui, détachée des schémas traditionnels.

La pratique d'un sport à connotation masculine est susceptible de favoriser chez les femmes la construction d'une identité particulière. Cette identité est appréhendée comme un processus complexe qui se construit par l'interaction de la femme avec autrui et aussi par l'articulation des cadres de socialisation (Lahire, 1998). Mais pour une femme habituée à ce que le féminin représente la subordination et le pôle négatif des valeurs culturelles et morales, la pratique du football semble représenter une action libératrice. Jouer au football, pour une femme, bouscule l'édifice symbolique de l'ordre social. L'officialisation et l'institutionnalisation du football féminin déconstruit et confronte les tunisiens à leurs structures inconscientes aux structures de l'imaginaire partagé. La pénétration de la femme tunisienne dans le territoire sportif est une libération du joug patriarcal.

Dans ce cadre précis, les mécanismes de socialisation apparaissent comme une catégorie d'analyse pertinente permettant de comprendre par quels mécanismes les femmes tunisiennes, arabo-musulmanes, s'engagent dans la pratique du football, alors même qu'elles évoluent dans un système de croyance où les rôles sexués sont assignés. Certaines conditions sociales, situation familiale, milieu géographique, jeux durant l'enfance, pratiques sportives passées et présentes des footballeuses et de leur famille, encouragement des parents, seraient des éléments semblant favoriser l'accès au football. « Par les interactions avec les autres, l'individu apprend à adapter progressivement un comportement conforme à ce qu'il estime être les « attentes » des acteurs des différents lieux de socialisation qu'il fréquente » (Croquette, 2004, p. 181). Les perspectives interactionnistes peuvent ainsi éclairer efficacement les processus de socialisation (Goffman, 1968, 1975). La famille, l'école et le club sportif sont autant d'institutions qui réalisent la socialisation de la femme aujourd'hui. La famille reste le premier agent de socialisation comme le montre plusieurs travaux (Berger et Luckman, 1985 ; Lahire 1995).

Pratique sportive et stéréotypes de sexe : Bedhioufi, H. et Darouiche, S. (2010), Identité de genre et connaissance du corps chez des fillettes tunisiennes de 6 à 11 ans pratiquant la danse classique, in *Analele Stiintifice ale Universitatii "Alexandru Ioan Cuza" din Iasi, Seria Stiintele Educatiei, Tom XIV*.

La pratique de la danse classique est considérée par Fontayne et *al.*, [2001] comme une pratique féminine susceptible de favoriser chez les élèves la construction d'une identité de genre particulière. La notion de genre est entendu ici comme la différence des sexes construite

socialement, représentant ainsi l'ensemble « dynamique de pratiques et de représentations, avec des activités et des rôles assignés, des attitudes psychologiques, un système de croyances » [Thébaud, 1998, p. 114]. Dans ce cadre précis, le genre apparaît comme une catégorie d'analyse pertinente permettant de comprendre par quels mécanismes l'identité de genre conduit à des actions différenciées dans la vie quotidienne notamment dans le choix de l'activité de la danse pratique prédominante chez les filles. En citant Lafabrègue, il convient de considérer qu'« En fait deux types d'action motrice sont privilégiés par le sport. Chacun d'eux représente la manière caractéristique d'un sexe de s'adonner au sport : les filles seraient plutôt attirées par les stéréotypes psychomoteurs alors que les garçons le serait d'avantage par les duels » [Lafabrègue, 2003, p. 51-52]. Sans développer l'aspect historique de la danse en Tunisie, soulignons que les usages sociaux du corps qui y sont liés ont évolué selon les diverses époques et les influences extérieures auxquelles la civilisation tunisienne a été confrontée. Berbères, Romaine, Noirs, Arabes, Français etc. ont traduit dans leur danse, directement avec le rythme et le mouvement leur manière d'ordonner le monde et d'y inscrire leur trajectoire. Si certaines danses campagnardes ont gardé leur mémoire d'avant la colonisation, d'autres danses ont été improvisées au moment de certains bouleversements sociaux. Dans ces moments, la danse et les chants sont des moyens d'expressions corporelles qui racontent le monde sensible, avec poésie et rythme, les réalités sociales. On peut ainsi repérer des grands traits structurels de la danse en Tunisie. Celle-ci sépare la danse des hommes de la danse des femmes, sur le plan spatial (il n'y a pas de contact corporel entre hommes et femmes), sur le plan gestuel (il y a des mouvements propres aux hommes et d'autres propres aux femmes), sur le plan symbolique (ce que racontent les femmes est très différent de ce racontent les hommes). Les hommes et les femmes dansent généralement dans des espaces séparés et pour exprimer des traits spécifiques de personnalité individuelle et sociale [Bedhioufi, 2004]. Le sport n'est plus considéré comme un produit importé et étranger au champ des expériences sociales de la femme tunisienne d'aujourd'hui [Errais et Ben Larbi, 1986]. La conformité aux normes corporelles régit ainsi la corporalité des deux sexes et normalise les apparences et les usages des corps selon qu'il s'agisse d'un corps d'homme ou d'un corps d'une femme. Ainsi, en Tunisie, les rôles, les habitus, les canons esthétiques, les attitudes et les gestes féminins sont fixés par le sens et les valeurs sociales correspondant à la vision traditionnelle de la femme idéale, épouse et mère [Tlili, 2002]. Les mentalités ont commencées à changer, à des degrés variables, grâce au progrès de la scolarisation féminine et son obligation et à l'accès des femmes au monde du travail [Bedhioufi, 2004]. C'est par ses possibilités économiques que la bourgeoisie tunisienne est mieux pénétrée techniquement et culturellement par la culture française, c'est-à-dire simplement avant les autres. « Certes, la situation a relativement changée surtout dans les couches sociales les plus favorisées, celles qui ont adoptées certaines tendances culturelles occidentales » [Tlili, 2002, p. 55]. L'identité corporelle actuelle, de la fille tunisienne, a tendance à adopter un modèle corporel dont la norme est la sveltesse. Le modèle le plus répandu ne

considère que cet aspect dichotomique de la société tunisienne interne/externe, femme/homme. Cette vision du monde a été dominante pendant des siècles, cependant elle est très largement mise en cause aujourd'hui.

Dans cette étude le fait que les familles inscrivent leurs enfants de sexes féminins dans une école primaire privée au sein de laquelle l'éducation physique et corporelle des fillettes est organisée autour de la pratique de la danse classique, telle que importée pendant la période coloniale, interroge nécessairement les modèles sociaux sous-jacents qui l'influencent.

Au-delà de la pratique de la danse classique, c'est bien dans l'investissement des fillettes et de leurs familles que réside la particularité de cette différenciation dans la pratique sportive des enfants scolarisés. En ce sens les pratiques corporelles sont un formidable révélateur de la manière dont les individus sont amenés à produire des signes dont la signification genrée est immédiatement perçue [Terret, 1992]. La danse classique révèle l'usage social d'une activité par des groupes dont les membres entretiennent entre eux des dispositions communes, et qui confèrent à leur pratique une même signification existentielle et symbolique [Arnaud, 1986]. La danse, et plus particulièrement la danse classique, se situe selon une étude déjà ancienne de Pociello [1981] dans l'espace des pratiques sportives comme une activité valorisant la grâce et l'esthétique. Elle est ainsi une pratique éminemment féminine et éminemment bourgeoise. Nous pouvons ainsi faire l'hypothèse à la suite de cette analyse qu'une éducation physique élaborée en référence unique à la pratique de la danse classique est susceptible de participer à une construction d'une identité de genre marqué par des stéréotypes féminins.

Il s'agit donc ici de nous intéresser aux effets d'une éducation corporelle dans le contexte particulier, d'un enseignement privé, qui scolarise des fillettes de la bourgeoisie tunisienne afin de mettre au jour les effets de la pratique de danse classique sur la perception de leur corps de fillettes à la fois dans ses aspects développementaux et de genre.

Le corps sportif

Nous allons maintenant examiner ce qui se joue autour du corps sportif. Je prendrais comme cas particulier l'utilisation de la pratique sportive comme procédés auto-calmants, plus particulièrement dans le sport de haut niveau.

Ce qui est exposé dans la pratique sportive c'est le corps. Mais de quel corps s'agit-il ? Le corps biologique ou le corps érotique ?

Le sport organise une centration sur le corps, et plus particulièrement sur sa mise en mouvement intense voire violente. « Le sport de haut niveau pousse à l'exercice de l'excès et à la répétition de la démesure ». La pratique du sportif de haut niveau diffère radicalement d'une pratique sportive habituelle, dite de loisir. En effet, avec le haut niveau, le sport perd sa dimension ludique. Il ne s'inscrit plus dans le jeu, dans le loisir, mais dans le registre du travail corporel.

Le corps du sportif de haut niveau devient un corps au travail, véritable corps machine destiné à la performance et à l'exploit. Les entraînements intensifs, sans cesse répétés, les directives des fédérations transmises, imposées, par les entraîneurs vont conduire l'athlète à se forger un corps idéal, conforme aux exigences de sa pratique, sous le primat du rendement et de la réussite, de la performance. Cette centration sur le corps se fait généralement au détriment plus ou moins radical du fonctionnement psychique, au risque parfois de voir le sujet disparaître.

Dans ce cadre, c'est le corps musculaire qui prime, favorisant une surenchère de l'entraînement moteur, confinant à l'impossibilité du repos du corps. Le corps érotique passe à la trappe, et le plaisir avec lui.

La particularité de la relation à une pratique sportive intensive peut dans ces conditions s'apparenter à un recours à des procédés autocalmants tels qu'ils ont été définis par Claude SMADJA (1993). Ces procédés autocalmants sont définis « comme des moyens utilisés par le Moi pour s'adapter à une certaine conjoncture. [Ils] entrent, [...] dans le cadre général des défenses qui assurent la protection du Moi contre un danger qui menace son intégrité. [...] Le terme autocalmant indique que le Moi est à la fois sujet et objet de ces techniques qui visent à faire revenir le calme »(1993). L'objectif principal vise la réduction des excitations par le recours à la motricité. Il faut comprendre que le sujet est quotidiennement soumis à des excitations tant internes qu'externes. Il s'agit comme nous l'avons remarqué précédemment de les traiter et les gérer afin que le fonctionnement psychique ne soit pas débordé, en proie à la sidération mentale et au traumatisme.

Les procédés auto-calmanants peuvent être une voie de gestion. Ils existent chez tout un chacun à des mesures différentes, ils peuvent entrer tout autant dans la psychopathologie de la vie quotidienne (par exemple le besoin de courir après une journée stressante) ou dans le champ de la pathologie. Dans la vie quotidienne ils auraient une valeur adaptative car ils permettent une libération de l'activité de pensée, tandis que dans le cadre de la pathologie ils seraient plutôt symptomatiques d'un dysfonctionnement de l'équilibre relatif à la faillite de la gestion des excitations par la voie de l'élaboration mentale. Ils interviennent alors dans une conjoncture psychique de rupture, de risque de perte de la cohérence du Moi à cause d'angoisses ou de conflits trop massifs.

L'une des caractéristiques de ces procédés autocalmants réside dans la répétitivité qui peut aller jusqu'à la contrainte de répétition. Dans le cadre du traumatisme, ces activités motrices sont condamnées à se répéter aussi longtemps que dure l'état traumatique. Cette répétition a pour but la conservation d'une fonction de maîtrise des excitations. Elle témoigne en même temps d'un défaut de liaison de ces dernières par les processus secondaires du Moi mis hors jeu par la sidération mentale. C'est la pulsion de mort qui œuvre au cœur de la répétition, elle vise le retour au calme, au niveau zéro de l'excitation à la seule différence ici, comme le souligne

Michel FAIN (1993) que « la pulsion de mort n'agirait pas dans le silence, mais pour rétablir le silence », la décharge des excitations traumatiques.

Cette opposition entre ce qui est calmant et ce qui est satisfaisant met en avant la dialectique pulsion-excitation. L'excitation part du corps et va au corps. Elle n'a pas d'histoire, pas de trace mnésique et pas de sens. Elle semble donc aux antipodes d'un travail psychique, voire d'une vie psychique.

Si elle s'inscrit également dans le corps, la pulsion, quant à elle, émerge de l'histoire du sujet, de son histoire relationnelle. Elle est porteuse d'investissement, de contre-investissement et de désinvestissement. Elle est ce qu'il advient de l'excitation quand les conditions d'un travail psychique sont présentes.

Ainsi l'excitation appartient au registre du corporel, tandis que la pulsion ressort de celui du libidinal, ou pour le dire autrement de l'érotique. La première nécessite un retour au calme, la seconde réclame satisfaction.

Pour souligner cette différence entre l'excitation et la pulsion, Michel FAIN (1971, 1992) donne un cadre et une illustration en référence à la qualité du bercement de l'enfant par sa mère.

Le « satisfaisant » ne peut s'obtenir que d'une source objectale, externe, symboliquement chargée, c'est à dire affectivement investie. Nous sommes là dans le registre du corps libidinal et érogène. C'est toute la différence qui existe entre la mère calmante d'un bébé insomniaque qui berce son enfant de façon automatique, sensori-motrice, quasi opératoire (et dans son intérêt propre) et la mère satisfaisante qui, dans le temps du bercement, projette également son narcissisme, ses fantasmes concernant son enfant, transmet de l'amour à travers ses soins.

Nous rejoignons là, la pensée de Christophe DEJOURS au sujet de la subversion libidinale. L'excitation subvertie fait émerger la pulsion qui, elle, est le résultat de la libidinalisation, marquant le passage de l'ordre biologique à l'ordre érotique, fantasmatique, symbolique.

Dans le cadre d'un recours sportif intensif, l'activité motrice peut venir pallier la défaillance des fonctions du Moi. Le Moi régresse pour investir les systèmes sensori-moteurs et perceptifs dans une tentative pare-excitatrice de liaison des excitations, afin de lutter contre l'angoisse.

Dans ces conditions, l'activité physique intensive permet l'évitement d'une confrontation à soi-même, à ses désirs et ses angoisses. Il s'agit alors d'une recherche de sensations corporelles dans des activités mécaniques, musculaires, programmées. Ce sont ces sensations qui doivent venir remplacer les représentations mentales et les affects absents. Le corps s'inscrit dans le registre du travail et devient un véritable corps machine destiné à la performance et à l'exploit.

Ainsi, ces procédés ne correspondent pas à une élaboration psychique, mais à une régression à un registre plus archaïque : **celui du corporel**. Ils permettent seulement de liquider une partie des excitations grâce à la voie musculaire, et de lever ainsi l'état de sidération qui bloque tout travail psychique. L'intérêt de ces procédés réside dans le fait qu'ils peuvent offrir au sujet une étape d'apaisement en essayant de rétablir une circulation économique acceptable par le Moi.

Seulement alors les processus psychiques secondaires pourront être relancés dans la réanimation d'un travail psychique.

Si la répétition conduit à un moment à la possibilité de liaison des excitations, il y aurait une évolution des procédés autocalmants qui se manifesterait par l'apparition d'activités sublimatoires, du côté donc de l'élaboration pulsionnelle.

C'est à ce point nodal que se joue la rencontre avec le discours sportif : en effet, le « plus vite, plus fort, plus loin » est une illustration détournée de cette contrainte à la répétition motrice. C'est ce qu'exprime aussi C. CARRIER (1996) quand elle évoque l'image du « **néo-corps** » du sportif. « Le néo-corps sportif bien conçu est soumis à une obligation de rendement. Quelles que soient les disciplines sportives, les niveaux de pratique, les catégories d'âge et les sexes concernés, la tendance actuelle voit augmenter les heures et les cadences d'entraînements : toujours plus souvent, plus longtemps, plus intensivement. »

La douleur est le prix à payer pour la réussite, la victoire. Elle est le gage, la preuve de l'efficacité d'un entraînement, la preuve de la valeur de l'athlète, de sa motivation voire de sa combativité. Le corps sportif au travail est avant tout un corps souffrant. C'est un véritable travail sur soi où le corps semble coupé de sa sensibilité afin de pouvoir tolérer cette douleur. C'est une action sur le corps, par le corps, il devient un objet qui va s'appréhender à travers des limites qui restent sans cesse à dépasser, dans une dynamique du toujours plus.

Cette recherche de performance et d'idéal à atteindre, qui semble contraindre à la souffrance, conduit souvent les athlètes à oublier la réalité organique du corps jusqu'à la rupture, le traumatisme, la blessure, la contre-performance ou encore le dopage. « L'athlète, tout en sachant qu'il peut altérer d'une façon définitive son intégrité physique persiste à s'entraîner pour atteindre la performance idéale qu'il s'est fixée. »

Nous sommes bien là dans le registre du corps musculaire.

La quête répétitive de la douleur, la répétition incessante du mouvement, de l'acte physique, sont directement liées à la nature même des entraînements qui vise justement l'automatisation du geste afin que celui-ci devienne parfait, fluide, naturel – surnaturel – déconnecté de la pensée consciente qui pourrait venir court-circuiter la mise en mouvement idéale du corps. La performance exige en quelque sorte de l'athlète une désobjectivation. Il semble bien qu'à défaut d'une désactivation de la pensée, l'efficacité corporelle ne soit pas optimale. Il s'agit, d'une certaine façon, de déloger son esprit de son corps. « Le sportif de haut niveau s'attache pourrait-on dire à ne pas être dans son corps, à en dépasser les limites pour se trouver dans un ailleurs, innommable ». L'investissement du registre corporel – voire le surinvestissement – se fait en effet, la plupart du temps, au détriment de la sphère psychique, de la parole. Le sportif ne peut pas communiquer ses sensations : il ne se situe pas dans le registre du langage. L'automatisation du corps du sportif impose à la pensée une centration radicale sur les

sensations cœnesthésiques et kinesthésiques afin d'apprécier les imperfections de son geste et de les corriger.

L'activité physique intensive, en mettant l'accent sur les sensations, peut venir redessiner les limites corporelles d'un contenant protecteur quand le sujet n'a pas pu se constituer la représentation psychique d'une enveloppe suffisamment protectrice et contenante. Il s'agit là de la question du Moi Peau, telle qu'elle a été développée par D. ANZIEU. Chez l'athlète, tout se passe comme si la mère de la petite enfance n'avait pu assurer ses fonctions maternelles primaires de pare-excitations, de traduction des traumatismes physiques et psychiques. Ceci se traduit, pour lui, par la nécessité de se sentir habiter son corps – par les biais des éprouvés sensoriels – pour se sentir exister, comme si l'insuffisance de constitution d'enveloppes psychiques protectrices du Moi le conduisait à la quête d'enveloppes corporelles sur un mode plus archaïque.

L'importance accordée au ressenti des sensations, à la recherche de la souffrance et de la sudation, semblent pouvoir être entendue, comprise, chez l'athlète de haut niveau, comme une vérification quasi constante de l'intégrité – à un niveau fantasmatique - de son enveloppe corporelle. Celle-ci l'empêche d'éclater, de perdre la cohésion de soi, de ne plus avoir d'identité.

L'institution sportive : rêve et illusion

Bedhioufi, H. ; Ayachi, S. et Ben Amar, I. (2010), [L'institution sportive : rêve et illusion](http://www.revue-sociologique.org/node/76), in *Revue horizon* - numéro 3 - Varia : sociologies du monde, mondes sociologiques, <http://www.revue-sociologique.org/node/76>

Introduction

Le sport est une activité centrale dans les sociétés modernes. En Tunisie, comme dans d'autres pays, si on examine les journaux on observe que le sport tout comme la politique occupe les en-têtes et les parties centrales de toute information. Le sport moderne et la politique sont parfois même mélangés. Le sport est devenu un indicateur de changement social. L'expression de « changement social » est ambiguë. Elle se réfère à telle ou telle situation que connaissent de nombreux membres d'une société donnée. Mais on emploie souvent cette expression en laissant entendre que ces changements peuvent être opérés par des mesures économiques ou sociales.

La Tunisie est un pays émergent. Evoquer le sport au sein de ce pays, c'est exposer une réalité à laquelle presque personne n'est insensible. Actuellement, le sport est devenu, du moins en théorie, plus qu'une activité marginale : un mode de vie et d'expression, une attitude sociale et

politique par quoi l'homme se projette dans le futur, il devient aussi partout et pour tous quête du rééquilibrage, un ultime moyen de défense et de survie. Il touche l'Homme dans ce qu'il a d'essentiel : son existence physique.

Le sport tunisien a traversé bien des étapes et sa progression a été continue. La politique s'insère, s'inscrit et façonne les orientations sportives. Les dirigeants politiques tunisiens ont compris très tôt la valeur du sport comme support de l'identité nationale. Le sport est vécu comme la preuve concrète de l'émancipation du tunisien qui pourra ainsi accéder à la culture de l'ex-occupant. L'étude des indicateurs du changement social par l'accès à la pratique du sport requière une approche globale complexe, qu'il est difficile de mener à bien car chaque sport est fondamentalement orienté vers une fin.

Les résultats présentés sont un élément d'un ensemble de recherches consacrées au fonctionnement et dérive de l'institution sportive tunisienne. La problématique des inégalités sportives selon les sexes, l'origine sociale ou la région d'appartenance est un champ relativement récent en Tunisie. La recherche des solutions suite à la déception politico-sportive quand à la non qualification de l'équipe nationale de football à la phase finale de la coupe du monde en l'Afrique du sud (Juin 2010) et la désertion des athlètes élites lors de leurs participations aux compétitions internationales a fait le regain d'intérêt à la fois institutionnel et politique. L'ambition de cette contribution est de montrer en quoi une investigation socio-anthropologique qui adopte une méthode quantitative et qualitative est susceptible d'en renouveler la compréhension de la réalité de l'institution sportive. L'objet de cet article est aussi l'histoire des transformations de l'institution sportive qui n'est compréhensible qu'à partir de la connaissance de ce qu'était la structure ou l'institution sportive à un certain moment. C'est une interrogation non pas des espaces des pratiques sportives mais plutôt des pratiquants.

L'institution sportive : le contexte

L'action exercée par la science sur les pratiques sportives a provoqué une transformation radicale de tout l'environnement (physique, écologique, politique, sociale) de la pratique de ces activités par l'homme. Le sport est une donnée culturelle, une production historiquement datée, il prend son essor avec l'avènement de la société capitaliste industrielle. Ainsi, dès sa naissance, le sport est politiquement et idéologiquement déterminé par le mode de production capitaliste (Brohm J-M, 1976). Comme le notait le sociologue Norbert Élias, il y a bien une « sociogenèse du sport » qui va imprimer sa marque sur sa constitution originelle et conditionner son développement. Dans son apparition et tout au long de son processus d'institutionnalisation, le sport (tout comme l'olympisme) est « consubstantiellement intégré au mode de production capitaliste et à l'appareil

d'État bourgeois » (Brohm J-M, 1976). Le sport, parce qu'il est le plus puissant facteur de massification, un « agrégateur » et un intercepteur de foule exceptionnel, a toujours rempli des fonctions socio-politiques essentielles pour le maintien de l'ordre, il est un véhicule puissant de diffusion de l'idéologie établie. De nombreuses raisons nous portent à croire que la pression de l'opinion publique finira par placer les problèmes intéressant l'ensemble de la société au premier rang des préoccupations et des activités des scientifiques. Nos connaissances dans le domaine des sciences du sport ne sont pas suffisantes pour nous permettre d'établir et d'appliquer des programmes d'action efficaces pour un développement durable du sport en Tunisie. L'abandon des publications, et surtout étrangères, ayant trait au sport ne peut que nous réjouir. En effet les produits de la recherche diffusés dans leur forme actuelles (article scientifiques, livre scientifiques, colloques etc.) ne font guère recette en dehors de la population des personnes concernées. La spécialisation rend de plus en plus difficile le dialogue entre les différents acteurs du monde de sport (entraîneurs, athlètes, dirigeants, responsables politiques, médias). La situation ne peut évoluer que si des liens plus étroits s'établissent entre ces acteurs.

Le sport ne se résume pas uniquement en un affrontement codifié de deux ou plusieurs acteurs, il est aussi un inépuisable réservoir de capitaux symboliques et de registres d'identification dans lequel puisent volontiers les acteurs sportifs et/ou politiques ou qu'ils s'efforcent de maîtriser à des fins de légitimation. Trois mois après l'indépendance, la Tunisie Nouvelle s'était dotée d'un « Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et des Sports » (21 juin 1956) et un « Comité Supérieur Tunisien des Sports » (28 juin 1956). La Nation Tunisienne s'est ouverte au sport très tôt, et s'est intéressée aux problèmes de l'Education Physique et Sportive avant même des nations indépendantes qui en ces temps-là constituaient de véritables « puissances » et trois ans après elle est au rendez-vous de Beyrouth. Cette décision montre sa réelle volonté d'être présente à ces jeux organisés par un pays méditerranéen et de surcroît arabe. Pourtant, au seuil de l'indépendance, les dirigeants tunisiens étaient confrontés à d'autres problèmes autrement plus vitaux pour le jeune Etat qu'une participation à une compétition internationale : donner ses assises institutionnelles et juridiques au pays, instituer un statut de la personne et de la famille, assurer l'ordre et la sécurité en nationalisant et en renforçant la Police et l'Armée, décoloniser les structures administratives, frapper la monnaie nationale et s'attaquer au chômage endémique qui sévissait dans le pays. Pourtant, ces jeux de Beyrouth constituent une excellente plate-forme diplomatique. Ils permettent à la Tunisie d'entrer en contact et de nouer des relations avec des pays des continents européen, africain et asiatique. Notons que cette volonté de rayonnement diplomatique de la Tunisie dans le bassin méditerranéen

trouve d'autres occasions de se manifester par l'envoi de délégations sportives aux Jeux panarabes de Beyrouth (1957), aux Jeux méditerranéens de Beyrouth (1959), aux Universiades et aux Jeux olympiques de Rome (1960) ou encore à la Coupe de football des pays arabes, aux Jeux méditerranéens de Naples (1963), aux Jeux panarabes scolaires au Koweït (1965). A partir de ces années, la Tunisie participe régulièrement aux compétitions sportives olympiques, méditerranéennes, arabes, africaines et maghrébines. Le slogan politique actuel est belle bien « la Tunisie sportive » pour conforter la continuité politique.

Rochdi ou l'espoir d'être champion : le rêve

L'image qu'on a tous de l'athlétisme en Afrique, et particulièrement en Tunisie, est celle d'un sport de désert, un sport de paysan. Image réelle certes, comme en témoigne de grands champions venant de régions arides d'Afrique (Ethiopie, Kenya). Mais image qui cache des réalités inconnues de ce sport. Ghammoudi le seul champion olympique tunisien, dans la spécialité, a longuement ancré cette image dans la population tunisienne. Par la matrice corporelle et la fore du caractère il a réalisé l'exploit. Aujourd'hui est-il permis d'espérer voire un autre champion olympique en athlétisme?

En Tunisie, comme partout dans le monde, les adolescents et les jeunes aspirent à participer pleinement à la vie de la société. Ils sont appelés à s'intégrer dans la société tout en agissant pour la changer afin d'assurer la dynamique du progrès et du développement. Comme beaucoup de garçons de son âge Rochdi a joué au football avec ses copains. Son passage à la pratique de l'athlétisme s'était accompagné d'une nostalgie pour le football et d'un sentiment de perte. Mais il a trouvé un substitue qui est le surinvestissement dans la pratique de l'athlétisme. Appartenir à un club c'était s'intégrer dans une nouvelle famille, acquérir une mentalité, opérer sur soi une transformation qui prenait le caractère d'une totale reconversion. La préparation à la compétition, la planification des entraînements, les soins du corps, l'attention à l'alimentation, participaient à la transformation du jeune adolescent qui cherchait à échapper aux habitudes familiales et culturelles jugées négatives.

Durant la période de pratique à Touiref (village dans le nord ouest de la Tunisie frontalier à l'Algérie) il ne se passait rien. Ces collègues et lui ne concouraient que dans des épreuves hérité du modèle dominant les courses de longues distances. Les cross sont les organisations dominantes. Il se voyait courir, éperdu, sans idée précise du parcours ; partout une multitude d'enfants hargneux. Un sentiment d'angoisse avant chaque épreuve de course longue. Les méthodes d'entraînement et les conditions n'offrent pas la possibilité de choisir une course de vitesse. Dans cette dernière forme de course, l'espace de la lutte est maîtrisé par la perception. On ne s'y perd pas. Les adversaires sont en

quelque sorte contrôlés ; chacun occupe un couloir ; les bousculades sont interdites. Bref, les règles, les géométries spatiales prémunissent contre les attaques imaginaires. La volonté d'offrir aux athlètes des conditions optimales de pratiques, conduit à nous regrouper dans une structure d'accueil dont l'équipement sportif est sur place, les conditions d'hébergement et d'hygiène sont respectés. Ce centre sportif (lycée secondaire 2 Mars 1934, puis lycée sportif) utilisé de façon permanente ou ponctuelle est situé dans un centre urbain modeste (Barnoussa). Notre regroupement avec pratique des activités sportives et scolaires sur place a réalisé en plus de la rupture affective et humaine une division de l'équipe en deux groupes, une au Kef et l'autre à Thouiref. Le but recherché est l'amélioration de la performance, l'amélioration des confrontations et l'augmentation des oppositions. L'atomisation des lieux de séjour et la division de l'équipe a entraîné la destruction de la structure sportive.

L'athlétisme : la déception

L'activité humaine est un tout que l'analyse déforme et réduit parfois. Parler du développement de l'athlétisme en Tunisie est une entreprise difficile. Car les disciplines scientifiques et techniques qui font appel à l'athlétisme sont de plus en plus nombreuses. Des plus abstraites aux plus concrètes, les études sur la pratique et le développement de l'athlétisme sont en train de renouveler notre vision de l'univers. La recherche d'une stratégie de développement est liée aux différents acteurs (entraîneurs, athlètes, dirigeants, responsables etc). A travers une analyse multiple (figure du champion, interview d'athlète, analyse du contenu de document) nous essayons de mettre en lumière quelques éléments qui peuvent contribuer au développement de l'athlétisme en Tunisie.

a- Professionnel et bénévole

L'évaluation des potentialités des athlètes constitue une préoccupation dominante du président de la fédération Tunisienne d'athlétisme. Au terme de l'année sportive 2004 il disait : « *Nos rares satisfactions sur le plan international ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'un fossé énorme nous sépare de l'élite mondiale* ». Le diagnostic qui s'attache à découvrir une mince satisfaction met l'accent sur la situation réelle de l'athlétisme tunisien. Ces mots ne peuvent prendre leur pleine signification que dans le cadre d'une harmonieuse et compréhensive relation entre athlète, entraîneur et responsable sportif. Relation qui implique que l'entraîneur soit qualifié et ait une bonne connaissance de la discipline sportive et du niveau international. Il appartient aux athlètes de se mettre au travail car ni recettes, ni formules magiques vont les propulser au niveau international. Un travail sur soi et une conscience personnelle garantissent le podium. Les échecs tiennent souvent au caractère insolite ou agressif d'expériences parachutées sans précautions par

les responsables sportifs (au niveau des clubs et de la fédération). « *A nous tous de travailler ensemble ; toute la famille de l'Athlétisme est concernée : athlètes, dirigeants, entraîneurs, en passant par les organisateurs et les officiels qui apportent dévouement, disponibilité, compétence et passion à l'œuvre commune* ». Tâche difficile et périlleuse qui ne peut s'exercer que dans une approche professionnelle. Car le bénévolat est jugé sur les intentions et le professionnel sur le contrat. « *Espérons que nous pourrions tirer les leçons du passé, nous avons vu des hirondelles et nous attendons toujours le printemps* ».

b- La formation des jeunes ou la pré-spécialisation

La répartition des ligues régionales nous offre un certain nombre de constatation. L'analyse fait surgir des paradoxes qui interpellent le chercheur. Voici quelque unes des constatations : « Combien de Mohamed Gamoudi et de Safa Issaoui, attendent d'être découvert dans toutes les régions de Tunisie ? Oui ils existent ! Il faut les dénicher ». Il apparaît tout à fait logique de dire que les centres de promotion sont l'avenir de l'athlétisme tunisien. La tâche essentielle de ces centres consiste à dénicher les talents à bas âge. Mais la prospection et la détection exige un travail complexe et persévérant. Une répartition géographique équitable (voire les tableaux) des centres de promotion influence positivement sur la pratique de l'athlétisme. Les conditions d'implantation d'un centre exige son parrainage par un club civil. La création d'un centre de promotion d'athlétisme dépend d'une association sportive civile et non pas scolaire même si les athlètes sont encore scolarisés. On se propose d'étudier et d'analyser les centres de formation et de promotion de l'athlétisme selon la répartition zonale des ligues pur l'année 2005 / 2006. Cette répartition zonale est la suivante :

Zone	Gouvernerat
<i>Nord ouest</i>	<i>Le kef, Jenduba, Siliane et Béja</i>
<i>Nord est</i>	<i>Tunis, ben Arous, Ariana, Manouba et Bizerte</i>
<i>Cap bon</i>	<i>Nabeul et zaghouan</i>
<i>Centre est</i>	<i>Sousse, Monastir et Mahdia</i>
<i>Sud est</i>	<i>Gabès, Kebili, Tataouine et mednine</i>
<i>Centre ouest</i>	<i>Kasserine, kairouan et Sfax</i>
<i>Sud ouest</i>	<i>Sidi Bouzid, Gafsa et Tozeur</i>

L'effectif des d'élèves dans les centres de promotion d'athlétisme est de 5437 dans toute la Tunisie pour une population globale de 39537. L'athlétisme occupe la deuxième place après le Handball, avec une population de 7222 élèves, et avant le basketball avec un effectif de 5282. Si pour l'athlétisme il y a 37 centres de promotion pour le handball on enregistre presque le double (68) et le basketball avec 53 centres. La répartition géographique des centres de promotion souligne une grande disparité. Le plus grand nombre d'élève est dans la région du cap bon avec une troisième place en nombre de structures d'accueils. Dans la région du nord ouest on trouve le plus petit effectif. La région du sud ouest occupe la quatrième place en nombre d'effectif mais la première en nombre de structures d'accueils des jeunes athlètes. Vient en deuxième lieu la zone du nord est. Cette analyse globale (tableau 1) nous permet de dégager les constatations suivantes :

- Une disparité géographique
- Le développement de l'athlétisme suit un axe est / ouest
- Le nombre de club est plus important dans les régions de l'est que l'Ouest
- Le potentiel humain et athlétique provient de l'est du pays

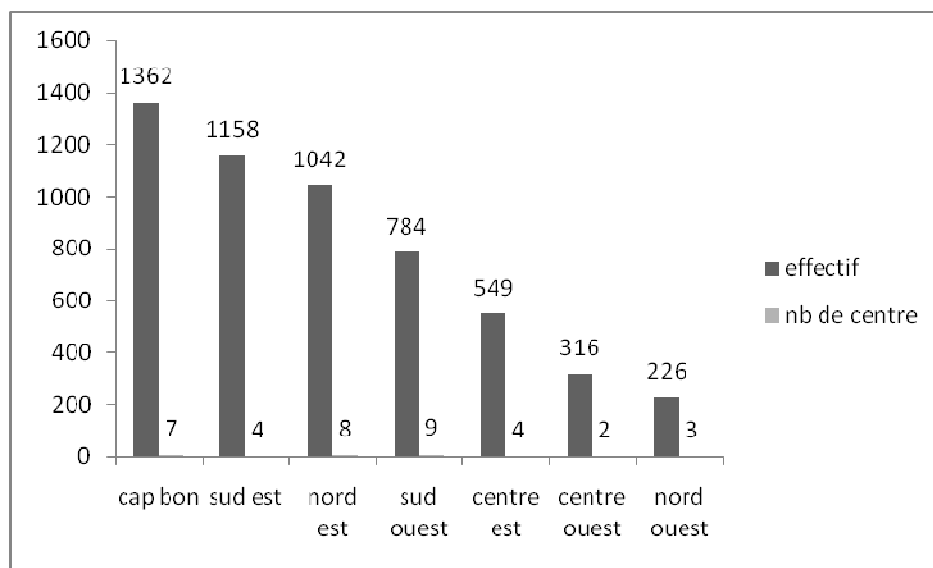


TABLEAU 1 : Répartition zonale des effectifs et nombre de zone en milieu scolaire

L'analyse analytique par régions (tableau 2 au tableau 8) nous permet de dire que l'accès à la pratique de l'athlétisme à cet âge est le même pour les garçons comme pour les filles. La scolarisation obligatoire donne la chance à la fille du sud, de l'est, de l'ouest et du nord à pratiquer l'athlétisme. Le déséquilibre au sein de la zone (ensemble de gouvernerat) est important. L'absence de structure promotionnelle dans des régions influence négativement sur la détection de talents et de future

champions. Le système de zonage ne respecte pas la proximité géographique des gouvernerat ce qui ne facilite pas la tâche des responsables et leurs représentativités dans la direction des ligues. Cette répartition zonale ne nous offre pas une lecture objective du développement de l'athlétisme en Tunisie. Des régions comme Béja, Siliana, kasserine, Monastir, Mednine, Tataouine et l'Ariana même s'elles n'ont pas de centre de promotion ne veut pas dire que l'athlétisme est absent. Dans la deuxième ville, et la deuxième région, après Tunis il n'y a qu'un seul centre de promotion ce qui soulève beaucoup de question. De même pour la région de Gafsa fief de l'athlétisme tunisien, un seul centre de promotion nous laisse peu de chance de miser sur le développement de l'athlétisme dans toute la région et non pas seulement dans la ville de Gafsa. En remettant en cause cette organisation de développement de l'athlétisme tunisien et de la disparité entre les régions c'est la stratégie qui est questionnée, touchant à tous les aspects de l'édifice de l'athlétisme sur lequel le réel, l'institutionnel et le politique se sont construit.

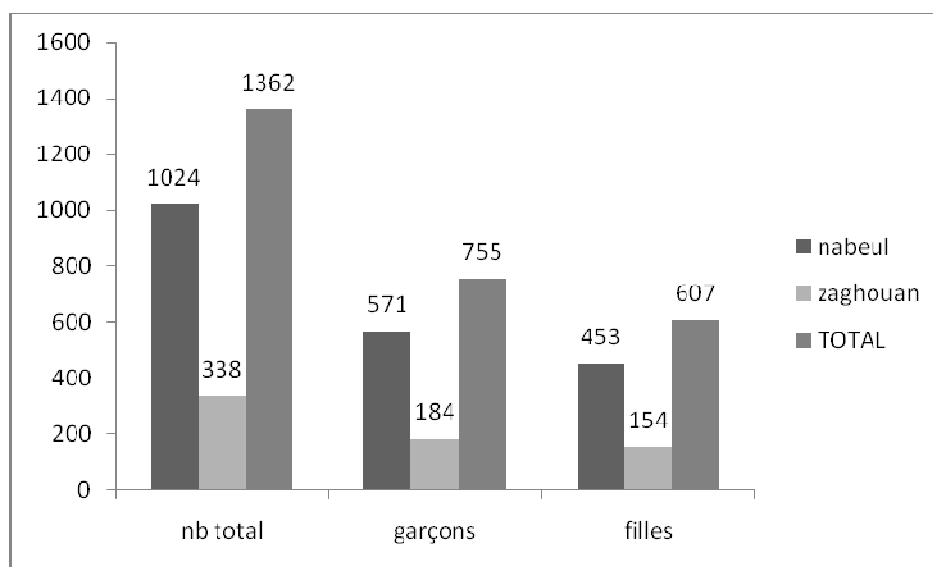
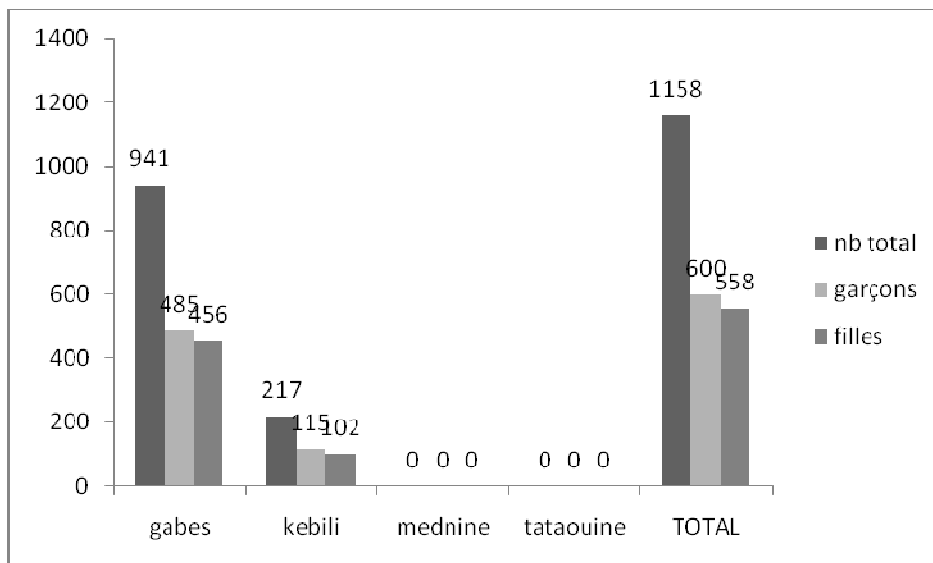
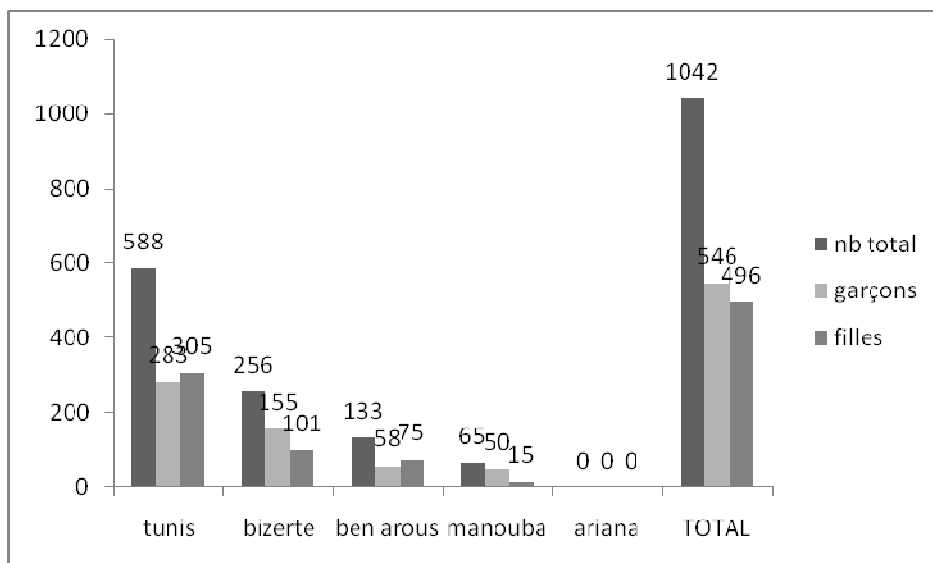


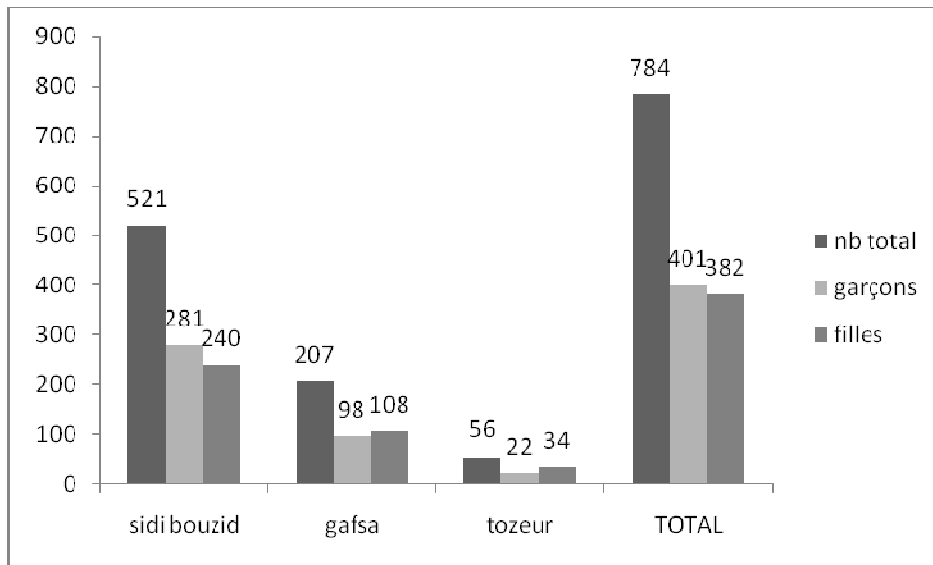
TABLEAU 2 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone du Cap Bon



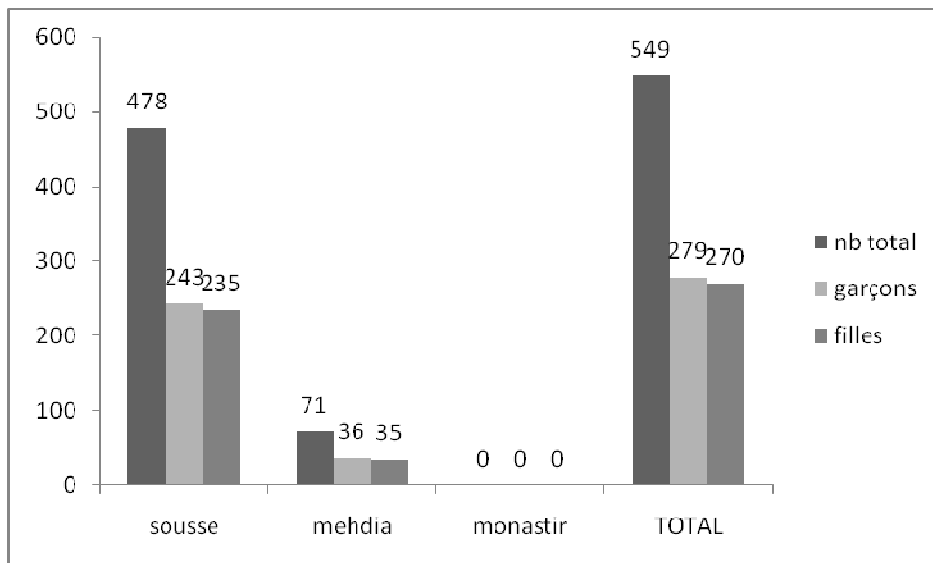
TABEAU 3 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone Sud Est



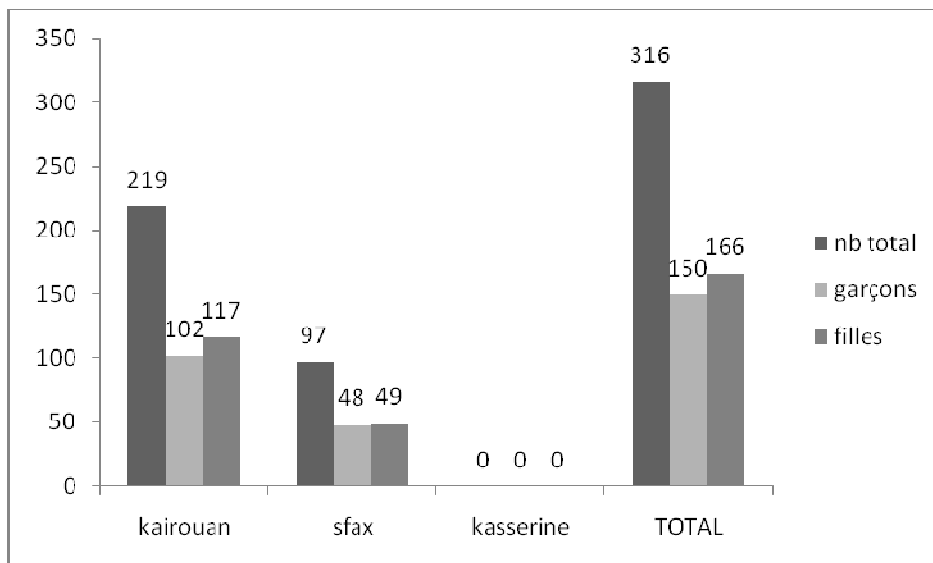
TABEAU 4 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone du Nord Est



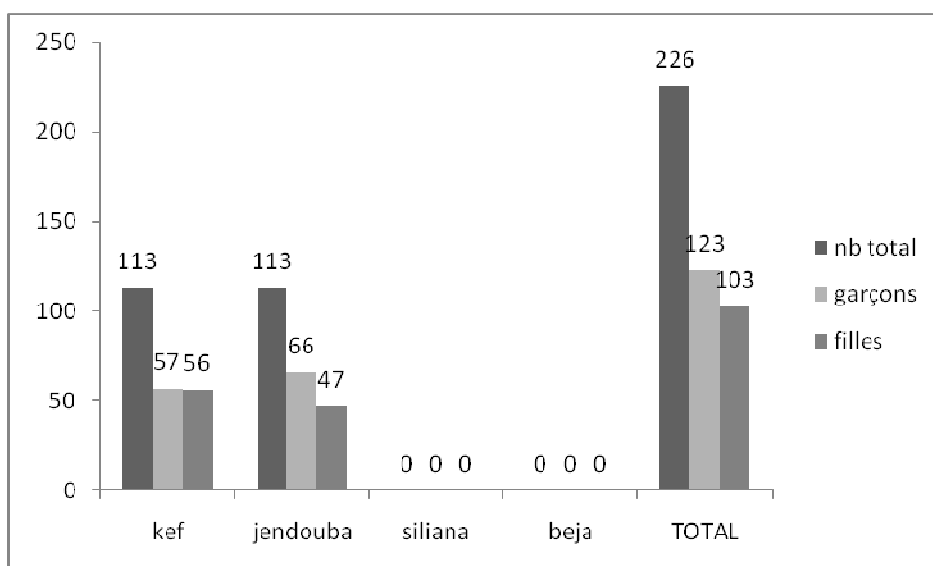
TABEAU 5 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone Sud Ouest



TABEAU 6 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone Centre Est



TABEAU 7 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone du Centre Ouest



TABEAU 8 : Nombre d'élève dans les centres de promotion de la zone du Nord Ouest

Conclusion

Arrivé à ce point d'analyse, un problème va rapidement se poser avec acuités : quel sens accordons-nous aux concepts qu'on utilise ? Le concept « développement de développement durable et sport » est polysémique. Si l'on veut éviter les confusions et les malentendus, il convient de s'accorder sur la signification du concept que nous utilisons. Pour notre part nous avons opté pour une définition opérationnelle de développement c'est-à-dire une définition qui s'appuie sur des critères objectifs et contrôlables.

- Premièrement : qu'est-ce être compétent dans un monde de professionnel alors qu'on est bénévole ?
- Deuxièmement : l'exploit sportif ne peut se réaliser qu'une seule fois dans la vie sportive de l'athlète mais les résultats sont le fruit d'un travail méthodique et innovateur.
- Troisièmement : le développement de l'athlétisme passe par le respect de l'individu et non le mal mené dans des conditions de pratique extrême

Bibliographie

Duret Pascal, *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin, 2001.

Jacques Saliba, « Le corps et les constructions symboliques », *Socio-Anthropologie*, N°5, Médecine et santé : Symboliques des corps, 1999.

Jean-Pierre Escriva, « L'emprise du macro-système sportif », *Socio-Anthropologie*, N°13, Jeux / Sports, 2003.

Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Paris, De la garde, 1976.

Lahir Bernard, Sociologie dispositionnaliste et sport ; généralistes et spécialistes, *in dispositions et pratiques sportives*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Lionel Obadia, « Le « plaisir » de « jouer ». Présence et métamorphoses du ludisme dans le football professionnel français », *Socio-Anthropologie*, N°13, Jeux / Sports, 2003.

Pociello Christian, (sous la direction de), *Sport et société*, Paris, Vigot, 1081.

Arnaud, P., 1986, « Objet culturel, objet technique, objet didactique : Formes et statuts des apprentissages Épistémologie historique de la pédagogie des activités physiques et sportives 'exemple de la natation : Lyon 19^{ème} siècle – 1914 », *in Revue STAPS*, 13, pp. 43-56.

Arguel, M., 1992, « Le corps du danseur: Création d'un instrument et instrument d'un création », *in Arguel, M., (Ed.), Danse le corps enjeu*, Paris, PUF, pp. 203-209.

Bard, C., Fleury, M., Teeasdal, N., 1995, « Développement et apprentissage de la coordination visuo-manuelle chez l'enfant de 6 à 11 ans », in *Psychologie du sport ; questions actuelles*, (sous la direction de Rippol, H., Bilard, M., Durand, M., Keller, J., Levêque, M., et Therme, P.), Paris, Editions revue EPS, pp.79-100.

Bedhioufi, H., 2004, *Essai de socio-anthropologie du corps en Tunisie*, Tunisie, CDR ISSEP Kef.

Bedhioufi, H., 2000, *Corps et traditions islamiques : divisions ontologiques et ritualités du corps*, Tunis, Noir sur blanc Editions.

Bril, B., 1995, « L'acquisition de la marche : maturation ou apprentissage ? », in *Psychologie du sport ; questions actuelles*, (sous la direction de Rippol, H., Bilard, M., Durand, M., Keller, J., Levêque, M., et Therme, P.), Paris, Editions revue EPS, pp.79-100.

Bruchon-Sweitzer, M., 1981, « L'image du corps chez les lycéens, étude structurale et comparative », in *Bulletin de psychologie*, 335, pp.435-448.

Butcher, J.- E., 1989, « Adolescent girl's sexe role development : Relationship with sport participation, self-esteem, and age at menarche », *Sex Roles*, 20, pp.575-593.

Daurat-Hmeljak, C., Stambak, M., Bergès, J., 1966, *Manuel du test de schéma corporel*, Paris, ECPA.

De Ajuriaguerra, J., 1980, *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, Paris, Masson.

Davisse, A., Louveau, C., 1998, *Sports, écoles, sociétés : La différence des sexes*, Paris, L'Harmattan.

Davisse, A., Louveau, C., 1991, *Sports, écoles, sociétés : La part des femmes*, Joinville-le-Pont, Actio.

Errais, B., Ben Larbi, M., 1986, « La culture du corps dans l'histoire du Maghreb », in *Les Maghrébins et la culture du corps*, Université de Nice, p. 1-3.

Famose J.-P., 1985, « L'habileté motrice : analyse et enseignement », in *Revue STAPS*, 12, pp. 31-48.

Fontayne, P., Sarrazin, P., Famose, J.-P., 2001, « Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre », *in Revue STAPS*, 55, pp. 23-37.

Houdé, O., 1992, *Catégorisation et développement cognitif*, Paris, P.U.F.

Ignico, A.- A., 1989, « Development and verification of gender-role stereotyping index for physical activities » *in Perceptual and Motor Skills*, 68, pp. 1067-1075.

Keller, J., 1995, « Le développement du contrôle des habiletés motrices chez l'enfant », *in Psychologie du sport ; questions actuelles*, (sous la direction de Rippol,

H. Bilard, M. Durand, M. Keller, J. Levêque, M. et Therme, P.), Paris, Editions revue EPS, pp. 101-114.

Lafabrègue, C., 2003, « Le rapport culturel des jeunes à l'institution sportive », in *Sciences et motricité*, 48, 1, pp.49-81.

L'Ecuyer, R., 1978, *Le concept de soi*, Paris, P.U.F.

Le Breton, D., 2001, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, P.U.F., Quadrige.

Louveau, C., 2004, « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité i, In Devereux, A., M, (2004). *La résistance des hommes au changement, Cahier de Genre*, 36, Paris, l'Harmattan.

Loquet, M., Gantcheva, G., Halilova, D., 2009, « Construction d'un savoir technique : l'exemple du « tour illusion » en gymnastique rythmique », *Science et motricité*, 68, pp. 9-25.

Paillard, J., 1980, « Le corps situé et le corps identifié. Une approche psychophysiological de la notion de schéma corporel », in *Rev.Méd. Suisse Romande*, 100, pp.129-141.

Pociello, C., 1981, « La force, l'énergie, la grâce et les reflexes » ; le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives, in Pociello, C., *Sport et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 1716237.

Prudhommeau, G., Guillot, G., 1969, *Grammaire de la danse classique*, Paris, Hachette.

Roger, A., Terret, T., 1992, *Sport et genre objet art et médias*, Volume 4, Paris, l'Harmattan.

Schott-Billmann, F., (2001), *Le besoin de danser*, Paris, Odile Jacob ;

Terret, T., 2004, (sous Dir), *Activités physiques et genre, Revue STAPS*, 66.

Terret, T., 1992, « la natation et l'émancipation féminine au début du XXème siècle », in Terret, T., (Ed), *Jeux et sports dans l'histoire, Pratiques sportive*, Paris, CTHS, pp.269-293 ;

Thébaud, F., 1998, *Ecrire l'histoire des femmes, Fontenay/Saint-Cloud*, E.N.S., Editions.

Tlili, F., 2002, « Statut féminin, modèle corporel et pratique sportive en Tunisie », in *Revue STAPS*, 23, pp. 51-68.

Verscheure, I., Amade-Escot, C., (2004), « Dynamiques différentielles des interactions didactiques selon le genre en EPS. Le cas de l'attaque en volley-ball en seconde », in *Revue STAPS*, 66, p. 79-97.

Wallon, H., (1959), « Importance du mouvement dans le développement psychologique de l'enfant », in *Enfance*, 12, pp.235-239.

Witting, M., 1968, « Ontogenèse du schéma corporel chez l'Homme », in *L'année psychologique*, 1, pp. 185-208.

BIBLIOGRAPHIE

Adam Y. *et al.*, *Sport et développement humain*, Paris, Éditions sociales, 1975.

Ansart P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, « Points », 1990.

Arnaud P. (dir.), *Le sport en France*, Paris, La Documentation française, 2000.

Augustin J.-P., D'un stade à l'autre, le rugby français entre culture locale et spectacle mondial, Lieux culturels, *Les annales de la recherche urbaine*, n° 70, mars 1996.

Baudry P., *Le corps extrême*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Berthelot J.-M., Une sociologie du corps a-t-elle un sens ?, *Recherches sociologiques*, no 1-2, 1982.

Berthelot J.-M., *Le piège scolaire*, Paris, PUF, 1983.

Berthelot J.-M., Corps et société, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXIV, 1983.

Berthelot J.-M., Druhle M. *et al.*, Les sociologies et le corps, *Current sociology*, vol. 33, no 2, 1985.

Berthelot J.-M., *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990.

Berthelot J.-M., Du corps comme opérateur discursif ou Les apories d'une sociologie du corps, *Sociologies et sociétés*, vol. XXIV, no 1, 1992.

Berthelot J.-M., *Les vertus de l'incertitude*, Paris, PUF, 1996.

Berthelot J.-M., Les champions : du spectacle à l'émotion partagée, *Cultures en mouvement*, no 19, 1999.

Boltanski L., Les usages sociaux du corps, *Annales*, 26e année, no 1, janvierfévrier 1971.

Bourdieu P., *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu P., Comment peut-on être sportif ?, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980.

Bourdieu P., Programme pour une sociologie du sport, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

- Bourdieu P., L'État, l'économie, le sport, *Sociétés et représentations, football et sociétés*, no 7, 1999.
- Brohm J.-M., Sociologie politique du sport, *Partisans, sport, culture et répression*, Maspéro, 1968.
- Brohm J.-M., *Corps et politique*, Paris, Éditions Universitaires, 1975.
- Le sport, moyen d'expression individuelle* 257
- Brohm J.-M., *Critiques du sport*, Paris, Christian Bourgois, 1976.
- Brohm J.-M., *Sociologie politique du sport*, Paris, J.-P. Delarge / Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993 [1976].
- Brohm J.-M., *Le Mythe olympique*, Paris, Christian Bourgois, 1981.
- Brohm J.-M., *Jeux olympiques à Berlin 1936*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1983.
- Brohm J.-M., *Les Meutes sportives. Critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Bromberger C., Pour une ethnologie du spectacle sportif : les matchs de football à Marseille, Turin et Naples, *Sciences sociales et sport*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1988.
- Bromberger C., De quoi parlent les sports ?, *Terrain*, no 25, 1995.
- Bromberger C. et al., *Le match de football*, Paris, Éd. de la MSH, 1996.
- Caillat M., *L'idéologie du sport en France*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1989.
- Callède J.-P., *L'esprit sportif*, Bordeaux, MSHA, PUB, 1987.
- Clément J.-P., Defrance J., Pociello C., *Sport et pouvoirs au XXe siècle*, Grenoble, PUG, 1994.
- CREDOC, Le sport en liberté, par L. Pouquet, *Consommation et modes de vie*, no 94, 1995.
- Darbon S. (dir.), *Rugby d'ici, une manière d'être au monde*, Paris, Autrement, 1999.
- Davisse A., Louveau C., *Sports, école, société : la part des femmes*, Joinville-le-Pont, Actio, 1991.
- Defrance J., *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770-1914*, Paris, Rennes, STAPS, Presses Universitaires de Rennes, 1987.
- Defrance J., *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1995.
- Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.
- Dubet F., Martuccelli, D., *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1996.
- Dubet F., L'égalité et le mérite dans l'école démocratique de masse, *L'année sociologique*, no 2, 2000.
- Dumazedier J., *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, 1962.
- Dumazedier J., Ripert A., *Loisir et culture*, Paris, Seuil, 1966.
- Dumazedier J., *Sociologie empirique du loisir, critique et contre-critique de la civilisation*

du loisir, Paris, Seuil, 1974.

Duret P., *L'héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1994.

Duret P., *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, Paris, PUF, 1996.

Duret P., *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris, PUF, 1999.

Ehrenberg A., Le show méritocratique, Platini, Stéphanie, Tapie et quelques autres, *Esprit*, « Le nouvel âge du sport », 1987.

Ehrenberg A., *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Ehrenberg A., Vivre en individu, *Ville sports citoyenneté*, Brest, Ville de Brest, 1993.

Ehrenberg A., *La fatigue d'être soi, dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Ehrenberg A., Du dépassement de soi à l'effondrement psychique, les nouvelles frontières de la drogue (entretien avec P. Mignon et G. Vigarello), *Esprit*, « Le sport, la triche et le mythe », 1999.

Elias N., Sport et violence, *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 6, 1976.

Elias N., Dunning E., *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

Faure J.-M., L'éthique puritaine du marathonien, *Esprit*, « Le nouvel âge du sport », avril 1987.

Faure J.-M., Les « footeux » de Voutré, *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 80, 1989.

Faure J.-M., Voutré, mon village, Le football dans la culture populaire, *Terrain*, no 32, 1999.

Faure J.-M., Suaud C., *Le football professionnel à la française*, Paris, PUF, 1999.

Giddens A., *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.

Hourcade N., La France des « ultras », *Sociétés et représentations, football et sociétés*, no 7, 1999.

INSEE, *Les pratiques de loisir, enquête 1987-1988*, INSEE Résultats, *Consommations-Modes de vie*, no 1, 1989.

Irlinger P., Louveau C., Métoudi M., *Les pratiques sportives des Français (2 t.)*, Paris, INSEP, 1987.

Jamet M., *Le sport dans la société, entre raison(s) et passion(s)*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Jamet M., La politique du sport et de l'éducation physique en France, *Loisir et société / Society and leisure*, vol. 18, no 1, 1995.

Jamet M., Changing patterns of sporting practice in France, research note, *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 33, no 2, 1998.

Keil C., *Urban blues*, Chicago, University of Chicago Press, 1966.

Lapeyronnie D., Violence et intégration sociale, « La ville désintégrée ? », *Hommes et Immigration*, no 1217, janvier-février 1999.

Le Breton D., *Corps et sociétés. Essai de sociologie et d'anthropologie du corps*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1985.

- Le Breton D., *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, 1990.
- Le Breton D., *Les passions modernes du risque, Ville sports citoyenneté*, Brest, Ville de Brest, 1993.
- Le Pogam Y., *La démocratisation du sport, mythe ou réalité ?*, Paris, J.-P. Delarge, 1979.
- Liotard P., Baillette F. (dir.), *Sport et virilisme*, Montpellier, Éditions Quasimodo et fils, 1999.
- Loret A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Dunod, 1993.
- Loret A., *Génération glisse*, Paris, Autrement, 1996.
- Martuccelli D., *Sociologies de la modernité*, Paris, Gallimard, « Folio », 1999.
- Michon B. (dir.), *Sciences sociales et sports, états et perspectives*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1988.
- Mignon P., *La passion du football*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- Parlebas P., *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP, 1981.
- Parlebas P., *Éléments de sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986.
- Parlebas P., *La mise en ordre sportive, Sport, relations sociales et action collective*, Bordeaux, MSHA, 1995.
- Petibois C., *Des responsables du sport face au dopage*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Pociello C. et al., *Sports et société, approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981.
- Pociello C. et al., *Le rugby ou la guerre des styles*, Paris, Métailié, 1983.
- Pociello C. et al., *Les cultures sportives*, Paris, PUF, 1995.
- Ramonet I. et al., *Le sport c'est la guerre, Le Monde diplomatique*, mai 1996.
- Le sport, moyen d'expression individuelle* 259
- Suaud C., *Espace des sports, espace social et effets d'âge, Actes de la recherche en sciences sociales*, no 7, 1989.
- Vassort P., *Football et politique. Sociologie historique d'une domination*, Montreuil, Éditions de la Passion, 1999.
- Vaugrand H., *Sociologie du sport. Théorie des champs et théorie critique*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Veblen T., *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970.
- Vigarelo G., *Les vertiges de l'intime, Esprit*, no 2, février 1982.
- Vigarelo G. et al., *Le spectacle du sport, Communications*, no 67, Paris, Seuil, 1998.
- Villechaise-Dupont A., *Amère banlieue, les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset / Le Monde, 2000.
- Wacquant, L., *Corps et âmes, notes ethnographiques d'un apprenti boxeur, Actes de la recherche en sciences sociales*, no 80, 1989.
- Wacquant L., *La boxe et le blues, « L'illusion sportive »*, Montpellier, Les

- Cahiers de l'IRSA*, no 2, 1998.
- Wacquant L., *Corps et âmes. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agon, 2000.
- Waser A.-M., *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Yonnet P., *Jeux, modes et masses 1945-1985*, Paris, Gallimard, 1985.
- Yonnet P., *Systèmes des sports*, Paris, Gallimard, 1998.
- Zaffran J., *Les collégiens, l'école et le temps libre*, Paris, Syros, 2000.
- ANZIEU D. , *Le Moi-peau*, Dunod, 1985.
- CARRIER C., « Le « musculaire », produit du travail de l'adolescent sportif de haut niveau », *Adolescence*, 1996, 14, 2, 153-167.
- CHAMPIGNOUX F., « La victoire en souffrant », in *Le corps surnaturé*, ouvrage collectif dirigé par C. GENZLING, Editions Autrement, Paris, 1992.
- DEBRAY R., DEJOURS C., FEDIDA P. (2002) *Psychopathologie de l'expérience du corps*, Dunod.
- DEJOURS C. (1986) *Le corps entre biologie et psychanalyse*, Paris, Payot
- DEJOURS C. (1989) *Recherches psychanalytiques sur le corps. Répression et subversion en psychanalyse*, Paris, Payot.
- DEJOURS C. (2001) *Le corps d'abord*, Paris, Payot.
- DUMET N. (2002) *Clinique des troubles psychosomatiques – Approche psychanalytique*, Dunod.
- FAIN M (1971) Prélude à la vie fantasmatique, *Revue Française de Psychanalyse*, XXXV, 2/3 : 265-365.
- FAIN M. (1992) La vie opératoire et les potentialités de névrose traumatique, *Revue Française de Psychosomatique*, 2 : 5-23.
- FAIN M. (1993) Spéculations métapsychologiques hasardeuses à partir de l'étude des procédés autocalmants, *Revue Française de Psychosomatique*, 4 : 59-67.
- FREUD S, BREUER J. (1895) *Etudes sur l'hystérie*, PUF, 1990.
- FREUD S. (1905-1915) *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Gallimard, 1962.
- FREUD S. (1923) Le Moi et le Ça, *Œuvres complètes*, XVI (1921-1923), PUF, 1991, pp 256-301.
- FREUD S. (1925) *Freud, présenté par lui-même*, Paris, Gallimard, 1984.
- LABRIDY F., « La performance », Sport, Science et Psychanalyse, ouvrage collectif, Col. Pratiques corporelles, PUF, 1997.
- MORHAIN Y., « Enjeu du corps, corps en-je », *Nervure*, 1992, V, 2, 41-42.
- SMADJA C. (1993), A propos des procédés autocalmants du Moi, *Revue Française de Psychanalyse*, 4, pp 9-26.